

LES AMBASSADRICES DE LA FORêt FRANÇAISE À L'ÉCRAN !

L'émission *Silence, ça pousse !* rencontre six femmes passionnées par leurs métiers



n° 30 / été 2019



CHANTAL, SYLVICULTRICE



ALIX, CHARGÉE DE TRAVAUX EN SYLVICULTURE



NATHALIE, RESPONSABLE D'UNITÉ DE TECHNICIENS



VIRGINIE, CONDUCTRICE D'ENGINS FORESTIERS



CLAUDETTE, DIRECTRICE DE SCIERIE



DIANE, CHARGÉE DE PRODUCTION

En partenariat avec





Chers collègues,

Une année – déjà – vient de s'écouler depuis qu'il m'a été confié la mission de mettre tout en œuvre afin de répondre à vos attentes en matière technique, de promotion, de statistiques et de défense des intérêts de notre magnifique filière forêt-bois. Il faut beaucoup d'énergie, d'enthousiasme, d'abnégation pour relever tous les défis, mais aussi une Contribution Interprofessionnelle Obligatoire qui nous donne les moyens d'agir concrètement. Ce magazine est le vôtre, il est l'actualité des programmes financés grâce à vous avec la CVO.

Merci de votre confiance

Michel DRUILHE

Président

La Lettre B est le magazine d'information de la filière forêt-bois donnant un aperçu des programmes réalisés grâce aux financements directs de la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire* dite « CVO ».



* Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, Arrêté du 20.12.2016, publié au *Journal Officiel* le 01.01.2017 pour la période 2017-2019

Tous les assujettis qui ne seraient pas à jour s'exposent à des procédures de recouvrement par moyens pré-judiciaires et judiciaires, conformément aux dispositions des articles L.632-6 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime. Tous les détails sur franceboisforet.fr

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 24 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet franceboisforet.fr



Essences de bois de pays. Photo : Adanbois

2	Édito de Monsieur Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt Programmes soutenus par FBF en 2019	26	RETOUR D'EXPÉRIENCE eMobois : un programme pertinent et perfectible
4	PARTENARIATS FRANCE BOIS FORêt ET FRANCE TÉLÉVISIONS	28	NUMÉRIQUE Ventes groupées... à distance
6	RENCONTRE Stéphane Marie, présentateur de l'émission <i>Silence, ça pousse !</i> : « Le jardin est devenu un endroit où s'organise la nature. »	30	FORMATION Deux temps forts dans la formation à la gestion forestière
8	Des « Ambassadrices » en première ligne pour la forêt française	32	GESTION FORESTIÈRE Transport des bois ronds : vers une e-cartographie des dessertes
12	ÉVÉNEMENT Festival de Chaumont-sur-Loire : un jardin extraordinaire	35	EXTRAIT DE LA REVUE FORêTS DE FRANCE n° 622, avril 2019 Construction bois L'ingénierie repousse les limites du bois (1 ^{re} partie)
14	ÉVÉNEMENT Affluence record pour la Journée internationale des forêts	38	RÉGIONS Prescription bois : la dynamique continue
16	CONCOURS Jeunes Reporters pour l'Environnement : prix Forêt et Bois	40	SALON Forum International Bois Construction : le climat en ligne de mire
17	MARCHÉ Vente des bois sur pied en forêt privée : l'indicateur 2019 à la hausse	42	ACTUALITÉ La filière au chevet de Notre-Dame de Paris
20	ÉCONOMIE Resofop 2018 : focus sur le changement climatique	44	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT Machines de bûcheronnage : valoriser les mesures des systèmes embarqués
23	CONSTRUIRE Plan Bois 3 : accompagner la maîtrise d'ouvrage	46	COURRIER DES CONTRIBUTEURS



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORêt - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MICHEL DRUILHE - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, ERIKA VÉRON, PHILIPPE DUPUY/CROISSANCE IMAGE **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** SOPHIE BOUILLARD **MAQUETTE :** DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 2 RUE DU ROULE - 75001 PARIS - D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR **PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION :** AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR participe à la préservation de l'environnement et a reçu le label IMPRIM' VERT - **LA LETTRE B EST IMPRIMÉ SUR PAPIER PEFC** **TIRAGE :** 30 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 2^e TRIMESTRE 2019 **EN COUVERTURE :** SIX FEMMES PASSIONNÉES PAR LEURS MÉTIERS FORESTIERS, SIX PORTRAITS DE SIX MINUTES DIFFUSÉS SUR FRANCE 5 DANS LE CADRE DU PARTENARIAT ENTRE FRANCE BOIS FORêt ET L'ÉMISSION DU GROUPE FRANCE TÉLÉVISIONS, *SILENCE, ÇA POUSSE !* (VOIR PP. 5 À 10)

Le bois français et ses nombreuses applications seront mis à l'honneur dans un film de 90' à voir toute l'année sur *france.tv* et les sites de FBF et de ses organisations professionnelles : terrasse en bois, maison pop-up, design et mobilier, scieries, rénovation, le CLT en chêne, l'école d'ingénieur École Supérieure du Bois*, artisanat et sculpture.

Tournage à Nantes les 18 et 19 juin



▲ « Les essences à la loupe » avec Franck Michaud, enseignant chercheur matériaux composites, au Laboratoire d'anatomie du bois de l'ESB*.



▲ Prise de son voix off de Stéphane Thébaut en pleine nature !



▲ Visite d'une maison pop-up sous toutes les coutures avec Fabien Chavignaud, architecte.



▲ Découverte d'une maison rénovée (extension) avec Catherine Malleret et Xavier Bouanchaud, architectes.



▲ Les « messages de la filière » par Michel Druilhe avec Stéphane Thébaut au pied du célèbre *Bâtiment B*.



POUR MOI, C'EST LE BOIS : DE NOMBREUX PARTENARIATS EN 2019-2020

Partenariat TV *SILENCE, ÇA POUSSE !*

- MARS, AVRIL 2019 : séquences de 6' pour la valorisation du patrimoine forestier français, des métiers de la sylviculture et de l'exploitation forestière avec, à partir du 22 mars, chaque semaine, 6 ambassadrices qui présenteront au cœur des émissions leurs métiers
- JUILLET, AOÛT 2019 : rediffusions des émissions avec 108 billboards de 12"
- À VENIR De futures séquences présenteront un panorama de la ressource forestière au produit fini.



20 ans d'existence

- Diffusion sur France 5 le vendredi soir à 22 h 20
- Rediffusion le samedi à 10 h 10
- À revoir en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
- Présence sur les réseaux sociaux de France Télévisions
- Magazine *L'Ami des jardins*

Partenariat TV *LA MAISON FRANCE 5*

- DE JANVIER À MARS 2019 : 154 billboards de 12"
- MAI, JUIN 2019 : 2 séquences de 6' consacrées à 6 reportages sur des ouvrages en bois français
- JUILLET, AOÛT 2019 : rediffusions des émissions avec 126 billboards de 12"
- SEPTEMBRE, OCTOBRE 2019 : 4 séquences de 6'
- SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE 2019 : 165 billboards de 12"



16 ans d'existence

- 2019-2020 : sur france.tv et les sites de FBF et de ses OP, une émission digitale de 90' exclusivement consacrée au bois français : terrasse, maison pop-up, design et mobilier, scieries, rénovation, CLT en chêne, école d'ingénieur École Supérieure du Bois, artisanat et sculpture.



*Billboard : animation graphique présentant le sponsor d'une émission TV.

Stéphane Marie : « *Le jardin est devenu un endroit où s'organise la nature.* »

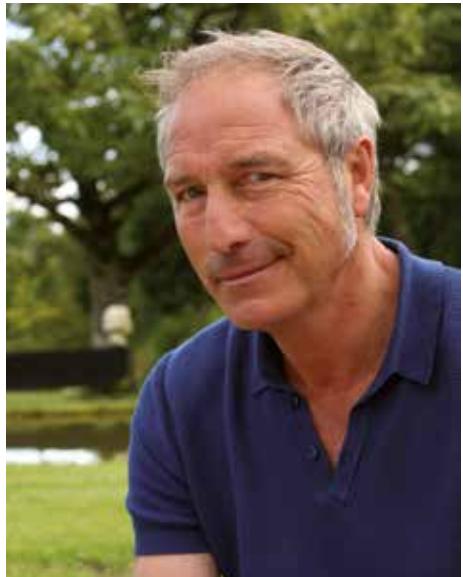
« Silence, ça pousse ! est née d'une envie très ancienne. Et vingt ans après, la passion est restée intacte. » Le présentateur Stéphane Marie nous raconte cette émission de France 5, qui fleure bon la nature et s'invite en forêt.

Comment expliquez-vous le succès de *Silence, ça pousse !* ?

Nous avons senti la manière dont le jardin, ou plutôt l'envie de jardin, évoluait. L'émission, de 13 minutes dans un premier temps, est passée à 52 minutes en quinze ans. Ce qui nous a laissé le temps d'apprendre à grandir. Au départ, sur un concept pratique, nous avons peu à peu poussé les portes du jardin et embrassé d'autres sujets plus sociétaux. Grandir, c'est aussi acquérir une pertinence sur un sujet. Tout cela fait que *Silence, ça pousse !* a aujourd'hui 20 ans...

Quelle place accordez-vous aux arbres dans votre jardin ? Quelle est votre essence préférée ?

En 1991, mon jardin* était petit, de 500m² ; j'y ai planté des annuelles, des vivaces, puis des arbustes. Les arbres sont arrivés plus tard, il y a une dizaine d'années. Il faut savoir quelle place on peut leur donner ;



les planter sans réflexion, c'est courir le risque de devoir les abattre quinze ans après, c'est absurde !

Mon préféré, c'est le hêtre. Il est beau et intéressant aussi. C'est un colonisateur, il va étouffer les autres, prendre le pouvoir, se servir des grands pour croître. Mais il est également vulnérable.

Quel est votre rapport à la forêt et a-t-il évolué ?

Ma région natale, le Cotentin, est très peu boisée. J'allais davantage dans les champs. Je n'ai pas cette culture de la forêt comme certains de mes amis qui ont grandi à proximité. Je n'y ai pas de repères et m'y sens tout petit... Cela dit, ma relation avec les arbres est assez paysanne : je trouve qu'il n'y en a pas assez ici, les haies sont beaucoup exploitées. En fait, les usages du bois me sont plus familiers que la forêt elle-même ; d'ailleurs, ma maison est en partie en bois.

Pour en savoir plus :

- [france.tv/france-5/
silence-ca-pousse](http://france.tv/france-5/silence-ca-pousse)
- franceboisforet.fr

* Situé à Saint-Pierre-d'Arthégly, dans le bocage du Cotentin, en Normandie (voir calendrier des visites sur ocdi.com).

Et vos téléspectateurs, leurs attentes ont-elles changé ?

Les années 1990 ont été marquées par le grand retour du jardin d'ornement très influencé par la Grande-Bretagne et le boum des jardineries, tandis que le potager familial de l'après-guerre perdait peu à peu en influence. Dix ans plus tard, une bascule s'est produite, le jardin est devenu un endroit où s'organise la nature, où l'on peut s'interroger sur la biodiversité, la place de la faune... Il change de physionomie, et les pesticides vont peu à peu disparaître. C'est une métamorphose phénoménale ! Pour couronner le tout, il y a une vraie prise de conscience chez les jeunes qui veulent retrouver les saveurs,

Les « Ambassadrices » des métiers de la forêt (à découvrir en pages suivantes) ont un véritable amour des arbres, ainsi qu'un savoir-faire ! Lorsqu'elles sont bien exercées, ces professions honorent le bois.

transmettre à leurs enfants... Je redoutais qu'avec le temps, la moyenne d'âge des téléspectateurs augmente. Et bien, pas du tout ! C'est même le contraire, selon les horaires !

Quant à leur regard sur la forêt... Lors des tournages, des arbres étaient parfois abattus avec des machines bruyantes, brutales. Je redoutais les réactions, mais ce ne fut pas le cas. Je voudrais ajouter une chose essentielle. La gestion de la forêt est en général durable, sans pesticides ni engrangis. Donc là où il y a forêt, les nappes phréatiques sont ménagées. Ceux qui

s'émeuvent d'un arbre qui tombe devraient aussi considérer que la gestion des forêts est une façon de protéger l'eau de demain. Certaines choses me hérissent, comme forer à 65 mètres pour arroser des champs de maïs... C'est affligeant.

Les « Ambassadrices » (voir pp. 8 à 10) de France Bois Forêt vous ont-elles révélé des faces cachées de la forêt, tant dans son exploitation que dans les usages du bois ?

J'ai beaucoup aimé cette immersion dans les métiers de la forêt. Ce fut l'occasion de découvrir la sylviculture sous toutes ses facettes, car la forêt est un lieu un peu inconnu sous cet angle... Et puis ces ambassadrices sont des personnalités attachantes. Pratiquement toutes issues de ce milieu, elles ont un véritable amour des arbres, ainsi qu'un savoir-faire ! C'est intéressant de voir quelles connaissances et quels talents ces métiers convoquent en effet. Bien exercés, ils honorent le bois. Notre rôle est d'enrichir la perception que l'on a d'un métier pour distancer la vision un peu caricaturale que l'on pourrait en avoir.

Les changements climatiques et les enjeux qui en découlent ont-ils modifié les comportements ?

Le réchauffement climatique a révélé la fragilité de la nature. Imperceptiblement, les jardiniers ont modifié leur comportement dans leur espace propre. C'est l'*« effet colibri »* : chacun, dans son petit endroit, essaie de jouer son rôle.

Au-delà de la rencontre avec un public qui partage votre passion, pensez-vous être un passeur de bonnes pratiques ? Je l'espère, sinon, j'arrête tout de suite ! La meilleure manière d'être passeur, c'est d'être passionné. Et je crois que je le suis encore. ♦

Des « Ambassadrices » en première ligne pour la forêt française

Pour en savoir plus :
découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



CHANTAL RENON, SYLVICULTRICE À SAINT-MARTIN-D'ONEY, LANDES

Chantal Renon a inauguré la série de portraits des métiers de la forêt au féminin le 22 mars 2019. Amoureuse de sa région et du pin maritime, elle nous raconte cet « arbre à la saveur succulente » et comment l'entretenir de manière durable. « *Nos parcelles sont plantées pour être viables. Donc chaque fois que l'on coupe un arbre, on en replante un. C'est pour ça que l'on est sylviculteur, on a envie de vivre quelque chose avec eux. C'est de l'histoire.* »

Et non, le métier de sylvicultrice n'est pas de tout repos ! « *Il faut savoir que l'on est 50 % de femmes à avoir des propriétés forestières. On est là pour accompagner l'arbre... Et quand on dit que la forêt pousse toute seule, ce n'est pas vrai : il faut y être tout le temps !* »



Chantal ne tarit pas d'éloges sur les pins maritimes : souche autochtone capable de résister au gel, de vivre quasiment trois mois sans eau... Mais il faut aussi les aider, par exemple, avec la taille de formation sur des pins abroutis par les chevreuils ou couchés par le vent. « *On leur donne un petit coup de main pour qu'il y ait une cime qui démarre... Plus vite ils prennent de la hauteur et la lumière, plus vite la photosynthèse les nourrit et plus vite ils grossissent.* »

« *Je n'interviendrais que quand les autres espèces deviennent trop invasives pour lui. Le chêne tauzin, nous le laissons aussi longtemps que possible, parce que sa feuille enrichit la litière des pins... C'est aussi un pare-feu, il flambe beaucoup moins vite que nos petits résineux... Notre premier souci, à nous sylviculteurs, c'est de mettre les pins à l'abri de l'incendie, des insectes, des chevreuils.* »



Il y a aussi tout un travail d'ouverture et de maintien de circulation pour les pompiers. Ici, Chantal Renon est sur une piste de DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie). « *Si nous voulons qu'ils deviennent grands ces arbres, il faut être très vigilant, être là souvent. Notre vocation de forestiers, c'est de prendre soin de tout. Ce que nous plantons maintenant, ce sont sans doute leurs petits-enfants (ceux de ses filles, NDLR) qui le récolteront dans cinquante ans. C'est un travail de génération en génération. Nous travaillons avec le temps et pour le temps.* »

Dans le cadre du partenariat entre France Bois Forêt et l'émission du groupe France Télévisions *Silence, ça pousse !*, les téléspectateurs ont fait connaissance, chaque vendredi soir des mois de mars et d'avril, avec six femmes passionnées par leurs métiers forestiers. Ces portraits de six minutes, diffusés sur France 5 à 22 h 20, nous révèlent leur quotidien voué à la forêt et à sa gestion durable.

Pour en savoir plus :

découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



**ALIX VAQUIER, SYLVICULTRICE ET REBOISEUR-PAYSAGISTE
CHEZ ALLIANCE FORÊT BOIS, HAUTE-VIENNE**

Exerçant essentiellement pour le compte de propriétaires privés, Alix Vaquier dit avoir choisi ce métier, notamment parce qu'elle a « *des attaches familiales dans ce domaine* ». Rencontre avec une jeune femme qui ne regrette rien et a conscience qu'elle travaille pour les générations futures : « *Quand on plante un arbre... on se projette sur cinquante, soixante ans, voire plus, selon certaines essences. Ça vit avec plusieurs générations.* » Portrait diffusé le 29 mars 2019.

« *Sur cette superficie, il y avait des arbres malades. Nous avons dû prendre une décision, c'est-à-dire couper l'ensemble (...) et remettre en route une plantation... Nous avons créé un vide sanitaire pour éviter que les insectes ne s'attaquent aux jeunes plans de résineux.* »

« *Nous sommes là pour aider des propriétaires à prendre des décisions, les aider à situer géographiquement leur parcelle, faire une visite et un diagnostic, puis un programme de travaux ou de coupe. En fonction des surfaces, nous les amenons à faire des documents de gestion durable. Ça permet de laisser une trace aux générations futures et d'avoir un historique de la forêt.* »

« *Nous devons être très attentifs au choix des essences. Ces dernières années, le climat est plutôt changeant, avec de fortes sécheresses estivales. Il y a cinquante ans, dans certaines régions, on pouvait planter du Douglas ; aujourd'hui, on sait que si l'on en remet, il n'arrivera jamais à terme. On va donc choisir d'autres espèces d'arbres.* »

« *Sur cette surface, le propriétaire souhaitait garder un îlot de feuillus. On a créé des puits de lumière au niveau du sol, pour que les arbres prennent plus de place (...) La parcelle va se régénérer naturellement. Il faut s'adapter en fonction de ce que l'on a sur le terrain. On peut faire de la plantation, de la régénération naturelle... C'est assez dynamique !* »



Pour en savoir plus :
découvrez l'intégralité
de ce portrait en scannant
le flashcode ci-contre



**NATHALIE SACHET, EXPERTE
EN TRAVAUX FORESTIERS POUR L'OFFICE
NATIONAL DES FORÊTS (ONF), YONNE**



Cette cheffe d'équipe a su très jeune qu'elle était faite pour ce métier et est prête à tout pour défendre ses arbres, même à parler de « concurrence déloyale vis-à-vis de la lumière » pour détruire des ennemis indésirables. « *Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est pour nos enfants, nos petits-enfants.* » Diffusé le 5 avril, portrait d'une femme selon laquelle « *nous avons un devoir vis-à-vis de notre planète* ».

Sur cette parcelle, Nathalie doit, avec son équipe, « *assurer la régénération naturelle à base de chênes. Toutes les autres essences qui montent dans les houppiers de chêne les mettent en stress. Nous faisons un détourage du houppier de manière que la régénération puisse arriver au sol, et que l'arbre perdure le plus longtemps possible.*

« *L'ONF coupe du bois pour assurer le maintien des forêts dans le temps, assurer dans 150 ans la régénération. Si on ne la gère pas (...), à un moment donné, il n'y aura plus que du taillis de noisetiers, une espèce de forêt appauvrie. Or l'objectif, c'est de maintenir en l'état, avec un pouvoir d'accueil écologique le plus optimal, les forêts françaises.* »

« *Ce chêne-là, je le marque en tant qu'"arbre bio". Il n'a plus de valeur économique, mais le couper serait une hérésie par rapport à la capacité d'accueil qu'il a pour l'environnement. Un grand nombre d'insectes se nourrit du bois mort. Nous, l'ONF, le marquons avec un triangle bleu de manière qu'il ne soit pas coupé. Il restera comme ça jusqu'à ce qu'il tombe au sol et fasse du bois. Je l'inscris, ça nous permet d'avoir une base de données de tous les "arbres bios" que l'on a en France.* »

Une femme dans un milieu d'hommes, c'est comment ? « *Être une manager dans une équipe d'hommes, c'est une chance ; ça permet de désamorcer d'éventuels conflits (...) Et de donner aussi un petit côté famille, mes gars apprécient !* »

Les magazines des organisations professionnelles

Des offres à plus d'un titre !

La Lettre B vous informe des programmes soutenus par l'Interprofession nationale France Bois Forêt.
Ses membres publient également leurs magazines papier.
En voici une présentation et les offres d'abonnements.

FRANSYLVIA-FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

Forêts de France

Sujets : actualité forestière, opportunités des marchés, évolutions législatives, fiscales, bonnes pratiques, exemples des autres forestiers...

- Parution mensuelle
- Offre découverte : 3 numéros = 10€
- Abonnement France 1 an : 10 numéros = 64€

foretpriveefrancaise.com

MAISON DE LA FORÊT

SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

Forêt de Gascogne - Le journal de la forêt cultivée

Sujets : veille économique (marché/prix des bois), fiscalité, juridique, assurances, actualités filière forêt-bois/interprofession, développement forestier, environnement, informations sylvocynétiques, phytosanitaires...

- 10 numéros par an
- Coût annuel : 30€

maisondelaforet-sudouest.com

FÉDÉRATION NATIONALE ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES (FNEDT)

Entrepreneurs des territoires - Le magazine des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux

Sujets : actualités, vie syndicale, professions, « vu ailleurs », chantiers, dossiers spéciaux, salons, entrepreneurs connectés, matériels, agenda...

- Parution : 8 numéros par an
- Coût annuel : 35€ (adhérent réseau EDT) ou 54€ (non-adhérent réseau EDT)

fnedt.org

INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE (IGN)

L'IGN produit deux revues gratuites :

IGN Magazine

Sujets : information grandeur nature et portraits des forêts

- Parution trimestrielle

L'IF, Inventaire forestier

Sujets : synthèse périodique de l'inventaire forestier sur un thème particulier

- Périodicité variable

ign.fr

LE COMMERCE DU BOIS (LCB)

Commerce International du Bois

Sujets : marchés, perspectives, produits bois, réglementation en France ou à l'international, gestion durable, indicateurs, techniques, vie professionnelle, presse, statistiques...

- 5 numéros par an
- 150€/an HT pour 5 numéros numériques + 1 newsletter hebdomadaire ou 250€ HT pour 5 revues papier + numériques + 1 newsletter hebdomadaire
- Abonnement numérique compris dans la cotisation annuelle des adhérents *Le Commerce du Bois* (LCB)
- Exemplaire gratuit sur demande
- - 50 % tarif école ou abonnement supplémentaire au sein de la même entité

lecommercedubois.org

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE (UNEP)

En vert & Avec vous - Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

Sujets : actualités et événements du secteur du paysage, nouvelles techniques et technologies utilisées, mise en avant des acteurs clés et experts du paysage et des jardins...

- Parution trimestrielle
- Diffusion gratuite auprès des professionnels de la filière du paysage français, ou sur

lesentreprisesdupaysage.fr

CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE FORÊT PRIVÉE FRANÇAISE (CNPF-FPF)

Forêt-entreprise - La revue technique des forestiers

Sujets : les techniques sylvicoles validées par les ingénieurs du CNPF, les travaux de recherche forestière, les expérimentations menées par les groupes de progrès (Cetef et affiliés), l'économie de la filière bois, actualités forestières...

- 6 numéros par an
- Offre découverte à tout nouvel abonné : 32€ au lieu de 50€

foretpriveefrancaise.com

Festival de Chaumont-sur-Loire : un jardin extraordinaire



▲ Dessin préparatoire du projet par la peintre Hortense Häussling-Fourneau (hortense-haussling-fourneau.com).



▲ Philippe Collignon, chroniqueur *Télématin* France 2, et David Bitton, architecte DPLG, le 3 mai 2019, jour de l'inauguration de « Eden », à Chaumont-sur-Loire.

Pour en savoir plus :

- domaine-chaumont.fr
- Sur Instagram
- davidbittondesign
- philippe.collignon

Pour sa 28^e édition, le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire, dans le Loir-et-Cher, qui se tient jusqu'au 3 novembre 2019, a retenu les « Jardins de paradis » comme thème. Et pour enchanter les 500 000 visiteurs attendus, une trentaine d'artistes du monde entier ont planché sur des décors paysagers. Parmi eux, un tandem de choc constitué de l'architecte designer David Bitton et du médiatique Philippe Collignon (le jardinier de *Télématin*, sur France 2), auteurs du projet « Eden », dont France Bois Forêt est partenaire. Ils retracent en images l'élaboration de leur labyrinthe circulaire, mêlant intimement le végétal et le bois.

Trois questions 100 % bois à...

David Bitton, architecte designer, et à Philippe Collignon, paysagiste de formation, chroniqueur télé, tous deux auteurs du projet « Eden ».

Pourquoi désiriez-vous une structure en bois pour votre projet « Eden » ?

David Bitton – J'ai choisi le bois parce qu'il symbolise la nature. Il opère une parfaite osmose avec la végétation du projet « Eden »... sous laquelle il est voué à disparaître.

Philippe Collignon – Parce que le bois est vivant, il se marie le mieux avec les végétaux, on peut le travailler facilement, jouer avec les perspectives. « Eden » laisse voir sa structure bois en contrebas, avec ses courbes.

Avez-vous souvent recours au bois dans vos réalisations ? Si oui, pourquoi ?

D. B. – J'utilise tout le temps le bois. J'adore ce matériau noble, je m'en sers beaucoup pour faire réaliser des meubles sur mesure. De même, dès que je peux le mettre en œuvre en extérieur, pour construire une maison par exemple, je n'hésite pas à le proposer à mes clients.

Ph. C. – Le bois est un matériau qui a une grande qualité d'âme. J'aime qu'il se patine avec le temps. Posé sur une terrasse, il nous relie à la Terre. En hiver comme en

été, le bois offre la même température ; il est thermiquement intéressant pour les plantes. Mieux vaut pour elles un bac en bois plutôt qu'en zinc ou en terre cuite !

Quelles sont vos essences préférées ?

D. B. – Je préfère le chêne ! Sans hésiter. C'est une épure. Il a une forme de modernité qui « matche » harmonieusement avec mes projets. J'aime la simplicité de son veinage, qui s'inscrit pleinement dans les architectures les plus pointues.

Ph. C. – Le hêtre ! C'est un bois dur aux vertus particulières, un bois noble. Il a un joli port une fois adulte. Mon préféré... le hêtre pleureur, dont les branches ploient avec le temps.

Votre création, « Eden », a suscité beaucoup d'émotion auprès du public. Que va-t-elle devenir après le Festival de Chaumont ?

D. B. – « Eden » est un concept éphémère, voué à disparaître au bout de six mois. Mais, c'est confidentiel, nous pensons déjà à un « Eden 2 » (*il pourrait être accueilli non loin de là, au château de la Bourdaisière, à Montlouis-sur-Loire, dans le parc de Louis-Albert de Broglie, NDLR*).

Ph. C. – Oui, l'expérience a suscité beaucoup d'émotion auprès des visiteurs. Nous avons envie de la reconduire, de l'approfondir ailleurs, en plus grand encore...



▲ L'ossature autoporteuse en Douglas de « Eden » : 11m de diamètre, 4m à son plus haut sommet.



▲ Au cœur de la spirale, l'« arbre de vie » déjà en place.



▲ Un grand merci à la société Monnet-Sève à Sougy-sur-Loire (58) qui a fourni le bois (10m³), avec la « complicité » de Michel Druilhe, président de France Bois Forêt, et aux établissements Thillier à Mont-près-Chambord (41) qui ont assuré la fabrication et le montage. Au menu : pin Douglas pour l'ossature, épicea pour le bardage, contreplaqué de peuplier pour les raidisseurs et la cloison du chemin vers « Eden »...



◀ « Eden » revêtu de son bardage en épicea.



▲ Coulée verte et fleurie sous laquelle disparaît le bois. Au cœur de « Eden » ont été privilégiées les plantes « bibliques » : olivier, vigne, palmier, figuier. Pour que le voyage dans « Eden » soit parfumé, des grimpantes : rosier, chèvrefeuille, jasmin, clématisite. Pour le mouvement, des graminées. Sans oublier, dans le bassin, des aquatiques immergées, semi-immersées, dépolluantes, filtrantes... « Eden » réunit 300 plantes au total !

Affluence record pour la Journée internationale des forêts



Photo : Lucie Pelous/Teragir



Photo : Philippe Dupuy

▲ Place de l'Hôtel-de-Ville à Paris, l'arbre symbolique haut de 12 m, édifié par l'Office National des Forêts dans le cadre de son événement « La forêt, une expérience à vivre ».

▲ Immersion au cœur des forêts et des bois en plein Paris, sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la sixième édition de la JIF.



Scannez ce flashcode pour visionner la cérémonie des trophées « La Forêt s'invite à l'École ».

Pour en savoir plus :

- journee-internationale-des-forêts.fr
- teragir.org
- cnpf.fr
- onf.fr
- pepiniereforestiere.fr
- franceboisforet.fr

Réalisation vidéo
plan-rapproche.com

PROGRAMME

Réf. FBF : 18F905

Établissements scolaires et périscolaires, enseignants, élèves, collégiens, lycéens, collectivités, associations, professionnels de la filière forêt-bois, entreprises, particuliers... Tous ont répondu présent pour faire vivre la 6^e édition de la Journée internationale des forêts, le 21 mars dernier. Ce grand rendez-vous, dont France Bois Forêt est partenaire, a rassemblé environ 47 000 participants lors de 1 000 événements organisés dans tout l'Hexagone.

Raconter et expliquer la forêt, l'arbre, le bois, autour de multiples projets d'éducation au développement durable, tel est l'objectif de la Journée internationale des forêts (JIF) placée, cette année, sous le thème « Les forêts et l'éducation ». Coordonné en France par l'association Teragir et dynamisé par l'implication de France Bois Forêt, l'événement s'est déployé du 16 au 24 mars, afin d'aller à la rencontre du grand public. Il n'a pas dérogé à sa mission pédagogique, à savoir sensibiliser encore et toujours la jeunesse au rôle crucial de la forêt dans le main-

tien des écosystèmes, mais aussi dans sa dimension économique et sociale. Et le message est bien passé.

Écoles et lycées :

une participation massive

De nombreuses activités se sont déroulées sur l'ensemble du territoire : visites de forêts sous l'égide de l'Office National des Forêts (ONF) et du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), démonstrations de travaux forestiers, journées portes ouvertes, animations, expositions, débats, plantations de près de 11 000 plants



Photo : Mathilde Meslin/Teragir



d'arbres offerts par le Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers (SNPF). Entre autres nouveautés, le label de certification PEFC France a organisé, à l'attention des élèves et professeurs des centres de formation aux métiers de la forêt, des demi-journées consacrées à la gestion durable. Inédit également, l'arbre géant à gravir sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Paris, une expérience immersive proposée par l'ONF.

Les trophées « La Forêt s'invite à l'École », volet pédagogique invitant les établissements scolaires et périscolaires à développer toute l'année des projets pour sensibiliser les jeunes à la gestion durable et à la multifonctionnalité de la forêt, ont suscité un engouement record : 188 ont été ainsi menés par des classes de toutes les régions. Et c'est le 21 mars, en présence des partenaires – dont FBF –, que s'est tenue, au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), la remise des trophées. ◆

▲ Les lauréats de « La Forêt s'invite à l'École » : une remise de prix festive le 21 mars dernier, en présence de Philippe Duclaud, représentant du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Didier Guillaume ; Michel Druilhe, président de France Bois Forêt ; Jamy Gourmaud, parrain de la JIF. Sans oublier Astérix et Idéfix.

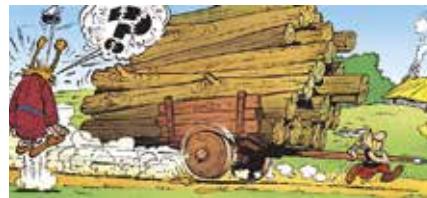


Photo : Astérix®-Obélix®-Idéfix®/2018 Les Éditions Albert-René/Goscinny-Uderzo

Un outil pédagogique

Mention spéciale à Astérix, Obélix et Idéfix. Les héros du livret aussi ludique que pédagogique (éditions Nathan) offert à chaque élève participant ont largement contribué à l'attrait de la publication. Pour preuve, l'engouement pour des projets en nette augmentation cette année, séchant ainsi les larmes d'Idéfix.

Les trois lauréats 2019 sont :

- le LEGTA Hector-Serres à Oeyreluy dans les Landes ;
- le lycée La Mache à Lyon dans le Rhône ;
- le collège Martin-Luther-King à Liffré en Ille- et-Vilaine. Sans oublier le prix spécial du jury attribué à l'école Philemon-Montout, à Saint-Pierre en Martinique.

Un succès en chiffres !

- 772 activités grand public,
- 188 projets pédagogiques,
- 12 530 élèves intéressés,
- 121 animations de forestiers,
- plus de 60 pays participants (contre 12 en 2014...).

Jeunes Reporters pour l'Environnement : prix Forêt et Bois



Photo : Clémence Labasse

► Dans son atelier parisien, le luthier Charles Coquet, l'un des intervenants du sujet primé de Florian Soenen.

La gestion durable et respectueuse des forêts, leur exploitation et le reboisement, tels sont les thèmes génériques du nouveau prix Forêt Bois du concours des Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE). Un événement organisé par Teragir, en partenariat avec France Bois Forêt.

Comment concilier les usages du bois avec les enjeux de la récolte des arbres ? C'est en quelque sorte à cette question qu'invitait à répondre le nouveau prix Forêt Bois, inauguré cette année dans le cadre du concours des Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE). Un événement qui, à l'instar de la Journée internationale des forêts, réunit à nouveau l'association Teragir et France Bois Forêt. Les jeunes reporters devaient, à travers l'exposition d'un cas concret sur leur lieu de vie, répondre à un double enjeu : d'une part, mettre en avant l'usage du bois et l'importance de son utilisation dans leur quotidien (habitat, isolation, design...), de l'autre, raconter la problématique de la gestion de la forêt, son exploitation et son reboisement. Le 9 avril, dans les locaux

de Teragir, un jury composé notamment de Vincent Petitet, délégué général de France Bois Industries Entreprises (FBIE), de Louis-Albert de Broglie, organisateur du Festival de la forêt et du bois, et de Romain Bouillon, directeur adjoint des programmes Jeunesse de Teragir, a récompensé 4 reportages sur les 14 dossiers envoyés par des candidats âgés de 11 à 25 ans. Ces prix allaient de 300 à 1000 euros. Le premier prix est allé à Florian Soenen, 23 ans, étudiant en journalisme, pour son sujet intitulé « Comment les luthiers s'assurent-ils de la gestion durable des forêts ? » : une enquête qui l'a mené des ateliers de lutherie lillois et parisiens à la petite scierie de Fertans (Doubs) tenue par Bernard Michaud, forestier et ancien bûcheron dans le Haut-Jura. ♦

Pour en savoir plus :

- jeunes-reporters.org
- teragir.org
- fbie.org
- deyrolle.com
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19F1035

Vente des bois sur pied en forêt privée : l'indicateur 2019 à la hausse



Photo : Fibra

► Feuillus ou résineux, la plupart des essences ont contribué à booster les marchés. En photo : toute la diversité des forêts et des bois, ici, en région Rhône-Alpes.

Avec une hausse globale de près de 8 %, l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée entérine sa progression depuis 2012. Mise en œuvre dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt, cette référence annuelle de la filière forêt-bois devrait, dans un proche avenir, s'étendre à la forêt publique.

Produit par la Société Forestière de la CDC*, avec l'Asffor** et les Experts Forestiers de France (EFF), l'indicateur des prix des bois sur pied en forêt privée, qui existe depuis six ans, est élaboré à partir d'une base de données qui recense toutes les informations relatives aux ventes groupées (prix, essence, région, volume, nombre de tiges...) réalisées chaque année en métropole par les ex-

perts forestiers EFF. Soit une soixantaine de ventes totalisant presque 2 millions de mètres cubes – 10 à 15 % d'entre elles pour du bois d'œuvre. « *Il y a une vraie diversité des bois et des forêts, ainsi qu'une très bonne répartition. D'un point de vue statistique, c'est une référence valable pour l'ensemble du territoire national et de la forêt privée* », explique Éric Toppan***, coordinateur de l'Observa-

Pour en savoir plus :

- foret-bois.com/expertforestier
- forestiere-cdc.fr
- asffor-investisseurs.fr
- onf.fr
- lescooperativesforestieres.fr
- observatoire.franceboisforêt.com
- franceboisforêt.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19OE1012

Budget FBF : 46 k€

* Société Forestière de la Caisse des Dépôts

** Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers

*** Éric Toppan est également adjoint au directeur général de Fransylva



Photo : Gaël Legros

▲ Forêt de pins maritimes.

À venir : la création d'un indicateur commun qui couvrirait l'ensemble des ventes de bois sur pied de la forêt publique et privée.

toire Économique de France Bois Forêt et de la Veille Économique Mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois. De fait, cet outil permet de déterminer des prix moyens, de décrypter l'évolution des cours, d'évaluer l'investissement forestier, d'anticiper les évolutions, et se révèle une aide précieuse pour les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs décisions.

Nouveauté de taille, la constitution d'un groupe de travail réunit deux autres gestionnaires de la forêt : l'Office National des Forêts (ONF) et l'Union des Coopératives Forestières Françaises (UCFF). Si la concertation entre ces organismes n'est pas nouvelle, « *l'idée est ici de faire converger nos données économiques et statistiques pour créer un indicateur commun qui couvrirait l'ensemble des ventes de bois sur pied de la forêt publique et privée,* »

indique Éric Toppan. *Concrètement, il s'agit d'injecter dans notre base les prix de l'ONF et ceux des coopératives et d'établir une moyenne. Mais il convient, au préalable, de rapprocher les données en diamètre et celles en volume, ce qui signifie les uniformiser. Un travail que nous avons déjà commencé. Nous avançons dans la bonne direction parce qu'il y a une volonté commune de tous les professionnels de la filière ».*

Le plus fort rebond depuis la création de l'indice

En attendant cet indicateur commun – « *en principe, l'année prochaine* » –, les résultats de l'année 2018 attestent des dynamiques de marchés très positives puisque 90 % des volumes proposés ont trouvé acquéreurs : « *Nous retrouvons les rythmes et les niveaux de demande antérieurs à la crise,* »

Photo : Atlanbois/Philippe Hallé/pack shot



voire au-delà. La consommation du bois est en hausse, boostée par une bonne activité dans le bâtiment », souligne Éric Toppan. Le prix de vente des bois sur pied en forêt privée a ainsi progressé de 7,9 % en 2018, soit 66 €/m³, contre 61 en 2017 – « c'est le plus fort rebond depuis la création de l'indice ». Lequel s'explique notamment par une forte demande en chênes. Cette essence, la plus noble et empreinte d'authenticité, séduit à nouveau les consommateurs depuis une dizaine d'années. Parallèlement, l'offre industrielle s'est diversifiée en termes d'aspects, de couleurs, de produits, etc. La demande mondiale est donc très soutenue, en Chine et en Europe, et la France, qui détient le plus grand réservoir de chênes au monde, tire donc son épingle du jeu. Hêtre, peuplier, épicéa de Sitka, pin maritime, pin Laricio ou sylvestre,

Douglas, aucune essence ne semble en reste. Un bémol toutefois quant à l'épicéa commun et au sapin qui accusent une baisse respective de 3 % et de 1,8 %. Mais, globalement, on peut dire que la quasi-totalité des essences a contribué à la vitalité des marchés.

◆ Forêt de feuillus.

PRIX MOYEN PAR ESSENCE	
• Chêne	+ 11,4 % – 190 €/m ³ pour volume unitaire de 1,7 m ³
• Hêtre	+ 8,5 % – 48 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 1,7 m ³
• Peuplier	+ 3 % – 40 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 1,35 m ³
• Épicéa de Sitka	+ 18 % – 49 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 1,1 m ³
• Pin Laricio	+ 9 % – 31 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 0,4 m ³ (médiane des ventes)
• Pin maritime	+ 9 % – 39 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 1,25 m ³
• Pin sylvestre	+ 7 % – 26 €/m ³ pour volume de 0,8 m ³ (médiane des ventes)
• Douglas	+ 4 % – 58 €/m ³ pour volume unitaire moyen de 1,2 m ³

Source : étude de l'Observatoire Économique de France Bois Forêt, Indicateur 2019

Resofop 2018 : focus sur le changement climatique



► Futaie de sapins en Ariège.

Photo : Philippe Gourmain

Pas moins de 960 propriétaires forestiers privés de la France métropolitaine ont été interrogés dans le cadre de l'enquête Resofop, Réseau d'Observation de la Forêt Privée mis en place en 2009 dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt. Thème du millésime 2018 : la prise en compte des changements climatiques dans la gestion forestière des propriétaires privés.

Pour en savoir plus :

- foretpriveefrancaise.com
- cnpf.fr
- observatoire.test.franceboisforet.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 180E909
Budget FBF : 48k€

« Avant qu'un arbre soit mis en vente, il y a tout un processus comportemental, toute une chaîne de décisions, qui appartient aux propriétaires forestiers privés. Resofop nous permet d'interroger régulièrement cette population pour comprendre leurs attentes et leurs choix, cerner les facteurs qui vont influer sur leur gestion, etc., explique Éric Toppan, adjoint au directeur général de Fransylva-Forestiers Privés de France, qui supervise ce réseau au niveau de l'Observatoire économique

de France Bois Forêt. Cette année, nous souhaitions faire un focus sur leur perception du changement climatique et sur la manière dont ils l'intégraient ou pas à leur gestion. » L'échantillon est représentatif : ce sont des propriétaires de plus de 4ha (surfaces réparties en deux catégories, voir encadré p. 22), couvrant huit interrégions françaises. Soutenu par France Bois Forêt, le Réseau d'Observation de la Forêt Privée a été créé par la Fédération des Forestiers Privés de France et le Centre

National de la Propriété Forestière (CNPF). Avant même d'aborder le volet climat, il ressort que les propriétaires forestiers privés sont profondément attachés à leurs forêts. C'est, en effet, l'attachement affectif qui prévaut chez 85 % des interrogés.

Les propriétaires très attachés à leurs forêts

« Pour faire un parallèle, il se rapproche de ce que l'on peut éprouver pour la vieille maison de famille, qui renferme des souvenirs, où il y a un vécu, mais qui représente aussi l'avenir, la passation entre générations, détaille Éric Toppan. La forêt, c'est pareil. Et même si elle a été achetée, elle est issue du travail des générations passées. Les chênes de 150 ans par exemple... Il y a une forte transmission de valeurs... »

Autres centres d'intérêt récurrents, l'espace de liberté et la préservation de la biodiversité pour 80 % des propriétaires. *« Aujourd'hui, produire du bois est noble. C'est un matériau naturel, biosourcé, qui stocke le carbone... »* Alors qu'ils soient châtelains, jeunes propriétaires, agriculteurs, simples employés, etc., et quel que soit leur niveau d'études, tous ont en commun la fierté de faire du bois et d'œuvrer pour l'environnement... La dimension économique et la constitution du patrimoine ne viennent qu'ensuite. Quant au territoire de chasse ou au régime fiscal, ce sont, selon l'enquête, des préoccupations tout à fait secondaires. À noter : l'âge, le niveau de formation des propriétaires, mais aussi les surfaces des propriétés n'ont aucune incidence sur ces résultats.

Quant à la perception du changement climatique, elle est bel et bien réelle pour presque trois quarts des propriétaires interrogés. Et ce quelle que soit la surface de leur forêt. On retrouve globalement une certaine homogénéité des réponses entre les différentes régions, quoique un peu plus élevée en Nouvelle-Aquitaine et en Bourgogne-Franche-Comté. « Il y a

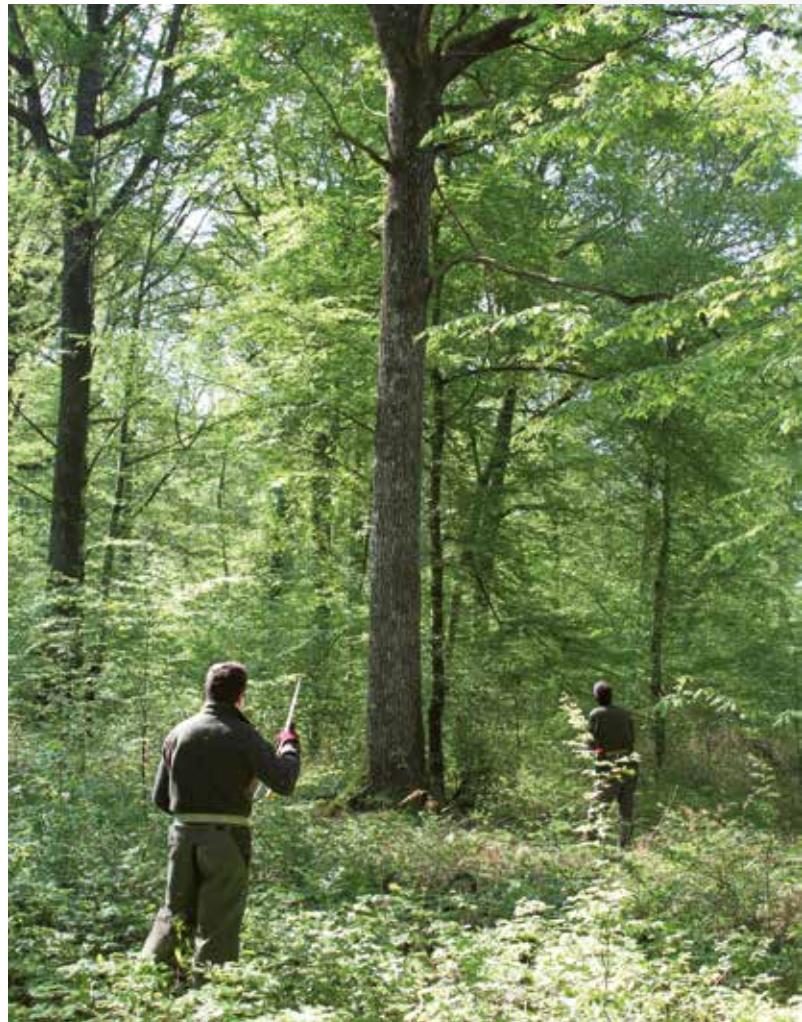


Photo : Philippe Gourmain

▲ Martelage de chênes en Normandie.

32 questions

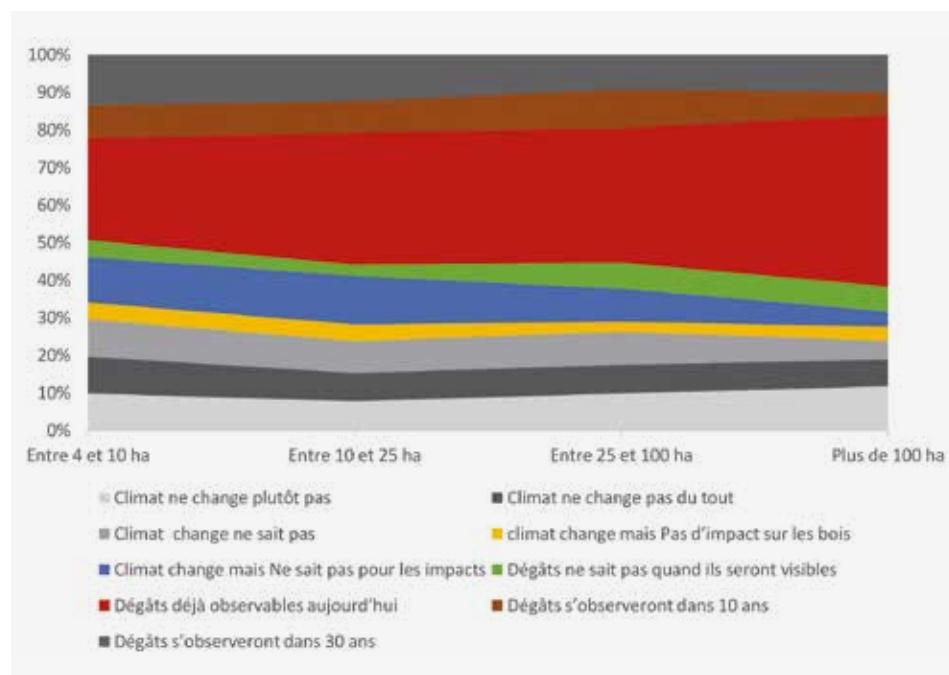
Le questionnaire d'enquête a été élaboré par Fransylva et le CNPF, avec le GIP Ecofor* (gip-ecofor.org), le RMT Aforce** (reseau-aforce.fr) et le Credoc*** (credoc.fr), ce dernier, spécialisé dans l'étude de la consommation des Français au sens large du terme, assure le suivi sur le terrain. Le document a été testé auprès de 17 propriétaires forestiers afin d'apporter les correctifs nécessaires en termes de formulation et de durée. Le fichier des propriétaires forestiers a, quant à lui, été établi sur la base des relevés cadastraux recensés comme étant fiables.

* Groupement d'Intérêt Public Ecofor (écosystèmes forestiers)

** Réseau Mixte Technologique pour l'Adaptation des Forêts aux Changements Climatiques

*** Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

► Proportion des propriétaires forestiers qui pensent que le climat est en train de changer, que ce changement dépend de l'action de l'homme, et que les dégâts sont visibles (par classe de surface). Source : enquête Maclif 2018, données Resofop redressées ; analyse : Julie Thomas 2018.



Les huit interrégions retenues

- Auvergne-Rhône-Alpes
- Corse-Provence-Alpes-Côte d'Azur-Occitanie
- Bourgogne-Franche-Comté
- Grand-Est
- Bretagne-Pays de Loire
- Hauts-de-France-Normandie
- Centre-Val de Loire-Île-de-France
- Nouvelle-Aquitaine

Classes de surfaces

- Première catégorie :
- 4 à 10 hectares
- 10 à 25 hectares
- 25 à 100 hectares
- Plus de 100 hectares
- Deuxième catégorie :
- Entre 4 et 25 hectares
- Plus de 25 hectares

quand même certaines réalités. La forêt est un indicateur très fort de ces bouleversements ; les dégâts constatés sont de plus en plus significatifs, souligne Éric Toppan. En revanche, ce ressenti varie en fonction de l'âge du répondant et du niveau de diplôme ; les plus jeunes et les plus diplômés y semblent nettement plus sensibles.

Peu de changement dans les pratiques sylvicoles

En outre, plus le propriétaire possède une classe de surface importante, plus celui-ci jugera élevé l'impact du changement climatique sur les bois, augmentant d'autant son sentiment d'inquiétude. Les plus inquiets considèrent à 80 % que les dégâts sont déjà observables ou le seront dans une décennie. À mettre en parallèle avec ceux qui restent sereins, alors qu'eux aussi ont remarqué les effets négatifs. Pour autant, 70 % n'envisagent pas de modifier leurs pratiques sylvicoles. À noter également : le changement de pratiques, depuis plus de

cinq ans ou dans les cinq dernières années, est proportionnel à la surface possédée. Autre différence significative : Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France-Normandie sont les deux interrégions à avoir majoritairement modifié leur mode de gestion.

« *Globalement, les propriétaires forestiers prennent le temps de la réflexion avant de prendre des décisions. Ils restent dans la continuité de leur mode de gestion pour les deux tiers ; certains envisagent des expérimentations et des modifications (10 à 15 %). Et ce quel que soit le profil. C'est le cheminement d'une réflexion et d'une observation. Par le passé, on a cru que la science nous permettait d'aller au-delà. Aujourd'hui, il faut écouter la nature et s'y adapter. Prendre contact auprès des gestionnaires des forêts, s'informer via les réseaux organisés, tels que les syndicats de forestiers, pour disposer des conseils nécessaires à la bonne gestion de sa parcelle et échanger entre professionnels* », conclut Éric Toppan. ◆

Plan Bois 3 : accompagner la maîtrise d'ouvrage

Financé par l'État*, France Bois Forêt et le Codifab**, le Plan Bois-Construction joue, depuis 2017, son troisième acte. Au programme, trois axes qui devraient s'achever en 2020. Zoom sur le premier d'entre eux, dédié à la maîtrise d'ouvrage et aux moyens d'amener celle-ci à faire le choix du bois.



Photo : Luc Boegly

Accompagner la maîtrise d'ouvrage, faciliter l'approbation des référentiels techniques à l'aide d'un guide dédié, mettre en avant le caractère environnemental du bois dans la construction. Ce sont, en quelques mots, les grandes thématiques qui structurent le troisième Plan Bois-Construction. Dans la continuité des deux plans précédents, celui-ci vise, entre autres, à lever les freins culturels à la mise en œuvre du matériau dans ce secteur et à inscrire les solutions bois dans la prochaine réglementation environnementale RE 2020. Avec, à la clé, une massification de son utilisation dans

la construction. La gestion technique de ce plan financé par l'État*, France Bois Forêt et le Codifab** a été confiée à FCBA***.

Élaborer un langage commun

L'axe 1 du Plan Bois 3 – pour rappel, l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage – est déjà bien avancé ; il s'attache à convaincre les grands donneurs d'ordre du secteur de la construction – SNCF, Sécurité sociale, bailleurs sociaux, promoteurs, collectivités locales... – de l'intérêt et des avantages à recourir au bois dans leurs opérations. Un message :

► Groupe scolaire Louis-de-Vion à Montévrain (77) : à l'étage, 2 645 m² de murs à ossature bois recouverts d'une résille bois en Douglas français (2 678 m²). Maîtrise d'ouvrage : Ville de Montévrain ; maîtrise d'œuvre : AAVP (Atelier Architecture Vincent Parreira).

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- codifab.fr
- cohesion-territoires.gouv.fr
- ecologique-solidaire.gouv.fr
- fcba.fr
- umb.ffbatiement.fr
- afcobois.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18RD1032

Budget FBF : 43 k€

* Ministère de la Cohésion des Territoires, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de la Transition écologique et solidaire
** Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois
*** Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

► Gare Lorient-Bretagne Sud (56), en bois français : Prix National de la Construction Bois 2018, finaliste dans la catégorie « Travailler Accueillir ». Maîtres d'ouvrage : SNCF (35) et Lorient Agglomération (56) ; maîtrise d'œuvre : Arep (75).



Photo : Didier Boy de la Tour

« Osez le bois. » Un enjeu : « Débloquer le passage à l'acte, donner confiance. » Si de nombreux progrès ont déjà été obtenus avec, par exemple, la mise en place d'un réseau de prescripteurs bois, il reste encore à mettre à la disposition des maîtres d'ouvrage des outils d'aide à la décision. Petite précision de Laurence Maiffredy, ingénierie à FCBA, c'est davantage la construction neuve qui est visée par l'axe 1 : « Avec le Plan Bois 2 et le programme Arbre (Aménager Rénover avec le Bois pour la Réhabilitation), nous avions plus mis l'accent sur la réhabilitation. Ici, nous avons souhaité nous focaliser sur le neuf. »

Mais faire tomber les barrières, souvent culturelles, et réussir cet accompagnement, du reste très attendu, cela

implique nécessairement l'élaboration d'un langage construit et, surtout, commun pour s'adresser aux différents types de prescripteurs. Ce qui passe par le développement d'outils qui serviront à l'ensemble de la filière forêt-bois : « *Notre travail a consisté à apporter des éléments de réponse et d'aide à la rédaction des pièces écrites, de façon à faciliter le placement des solutions bois très en amont dans les projets* », précise Laurence Maiffredy.

Expérience à l'appui

La première étape a consisté à identifier les différentes maîtrises d'ouvrage à atteindre : « *Aujourd'hui, ces cibles sont définies, tout comme les types de bâtiments sur lesquels on se base.* »

Deuxième étape : concevoir des fiches sur les thématiques précises qui permettent de séquencer le processus de décision du maître d'ouvrage. Concrètement, trois blocs ont été dégagés – Ambition, Conception, Réalisation –, définissant trois étapes charnières dudit processus. « Chacune se décline en plusieurs thématiques, quatorze au total, elles-mêmes comprenant différentes sous-parties, soit environ une cinquantaine de points spécifiques abordés », détaille Laurence Maiffredy (voir encadré ci-contre).

Rédigées pour la plupart, « elles sont en relecture. Nous sommes en cours de finalisation et attendons l'accord de l'ensemble de la filière quant à leur contenu et aux messages à faire passer. L'objectif est, rappelons-le, d'uniformiser et de dégager un vocabulaire commun ; une étape cruciale car la filière est très grande, et il est important de ne rien omettre ».

Pour appuyer le discours, un volet retour d'expériences est également prévu, vidéos à l'appui : « Celles-ci présentent des témoignages de maîtres d'ouvrage qui racontent leurs projets. Ce qui nous permet d'établir un lien avec les thèmes développés dans les fiches. Le propos n'est pas technique, il s'agit de parler du travail de la maîtrise d'ouvrage : le lancement du projet en amont, le déroulé du chantier, etc. »

L'ensemble de ces données a été compilé dans un guide d'aide à la programmation et sera bientôt à la disposition des maîtres d'ouvrage. Reste à trouver la forme idéale : « Ce ne sera pas à proprement parler un guide papier. Nous nous dirigeons plutôt vers un site Internet, un support informatique gratuit, où il serait possible de télécharger les fiches au format pdf. Ce n'est pas encore totalement acté, mais c'est néanmoins assez avancé », conclut Laurence Maiffredy. ◆

« Faciliter le placement des solutions bois très en amont dans les projets. »

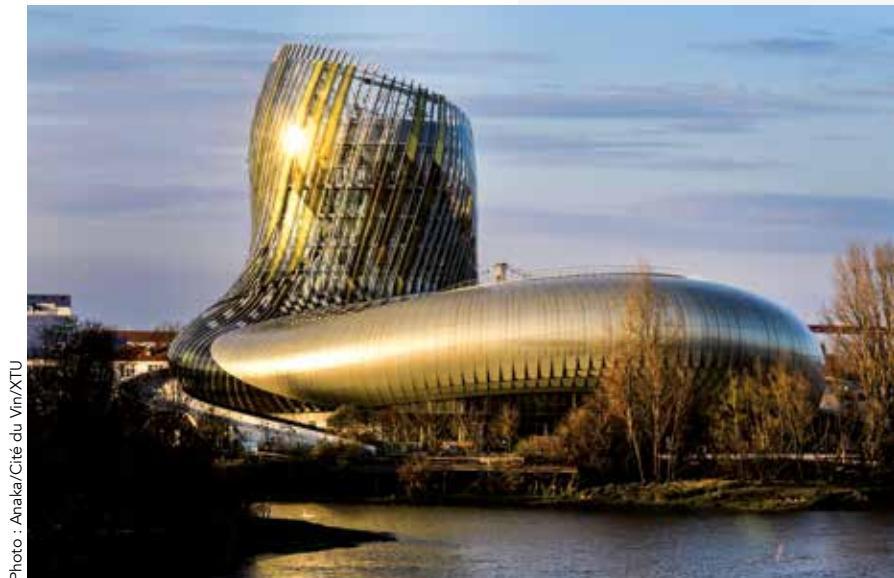


Photo : Anaka/Cité du Vin/XTU

▲ Cité du Vin à Bordeaux (33) : mention Bâtiment exceptionnel au Prix National de la Construction Bois 2017. Sa charpente en lamellé-collé de bois français – Douglas à l'extérieur, épicea à l'intérieur – est composée de 574 arches cintrées. Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux ; architectes : XTU, Anouk Legendre et Nicolas Desmazières.

Les fiches du guide d'aide à la programmation

1/ Ambition : 5 thématiques, 13 sous-parties

- Agir pour le développement durable
- Développer l'activité du territoire
- Offrir du bien-vivre à l'utilisateur
- Réaliser un chantier à faibles nuisances
- Répondre à une économie bas carbone

2/ Conception : 6 thématiques, 22 sous-parties

- Systèmes constructifs bois et mixtes
- La préfabrication
- La durabilité et l'entretien
- Le cadre réglementaire pour construire en bois
- Les solutions bois pour répondre aux exigences
- Économie du projet

3/ Réalisation : 3 thématiques, 12 sous-parties

- Piloter le projet
- Choisir les intervenants
- S'entourer

eMobois : un programme pertinent et perfectible

► Ce sont les grandes scieries et autres grosses structures, disposant de moyens financiers et d'équipements informatiques adaptés, qui ont pu adopter le programme eMobois.



Photo : Fibra

Faciliter les échanges d'informations dématérialisés et optimiser la transparence et la traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement du bois via un langage informatique commun à toutes les entreprises de la filière. C'est l'objectif de eMobois soutenu par France Bois Forêt et lancé en 2012. Le retour d'expérience demandé par FBF révèle que le programme n'a pas tenu toutes ses promesses, mais il reste d'actualité.

Charte eMobois

Le 19 avril 2017, le conseil d'administration de FBF a adopté à l'unanimité la Charte eMobois, qui vise à soutenir le développement de la phase opérationnelle dans l'ensemble du territoire.

Pour en savoir plus :

- fcba.fr
- fnbois.com
- fndt.org
- gcf-coop.fr
- codefa-bois.fr
- gipatgeri.fr
- franceboisforet.fr

Plateforme d'échanges sécurisée et confidentielle entre les entreprises de la filière bois, eMobois offre un bilan mitigé après sa mise en route effective, sans remettre toutefois en cause sa pertinence. C'est ce qui ressort de l'évaluation commandée par France Bois Forêt à la société SalvaTerra*. « *Le processus de modernisation, de dématérialisation, de numérisation répond à un réel besoin ; aucun professionnel ne le conteste, ni même ceux qui n'utilisent pas eMobois* », souligne Anis Chakib, expert chez SalvaTerra. Globalement, la plateforme fonctionne bien et emporte l'adhésion de plusieurs scieries et fournisseurs de bois de grande taille.

Autre signal positif, l'intégration d'eMobois au projet « Chaîne numérique » (voir encadré) atteste de l'intérêt porté par divers professionnels de la filière dans l'ensemble du territoire, et devrait contrebalancer la baisse du nombre d'utilisateurs fin 2018 – 18 quand l'objectif initial était une cinquantaine.

Atteindre les petites entreprises

Pour autant, certains freins empêchent le plein déploiement de la plateforme qui ne peut, en l'état, rassembler l'ensemble des opérateurs de la filière forêt-bois nationale. Le premier d'entre eux est contextuel : « *La filière compte un grand nombre de très petites scieries et entreprises, faiblement pourvues en capitaux et en équipements informatiques* », souligne Anis Chakib.

* Bureau d'études spécialisé en environnement, agriculture, forêt et développement rural (salvaterra.fr).



► Pour l'instant, les petites entreprises adhèrent à la demande d'une structure plus importante, les gros scieurs notamment.

Traduction : la mise en conformité de leur système informatique avec le module intégré EDI (Échange de Données Informatisées) s'avère difficile, voire impossible en termes de coût financier, de temps et de compétences. Sans compter l'âge de certains chefs d'entreprise que la dématérialisation peut rebuter et une forme de conservatisme chez certains opérateurs. Selon SalvaTerra, les petites entreprises adhèrent, pour l'instant, à la demande d'une structure plus importante, les gros scieurs notamment. « *Elles n'ont pas le choix si elles veulent continuer de fournir la scierie.* »

Autre frein : la structure même du comité de pilotage qui est restée trop circonscrite au nord-est de la France. « *Le Copil peine à s'étendre à d'autres régions. Nous préconisons son ouverture pour pallier l'insuffisance de représentation, ainsi que l'intégration de nouveaux opérateurs, éditeurs d'applications "métier", etc., pour favoriser l'interopérabilité des données... Si nous voulons atteindre les petites entreprises, il faut développer des solutions métiers, telles que des petits logiciels sur tablette ou smartphone connectés à eMobois, qu'elles pourront s'approprier.* »

Les recommandations de SalvaTerra : réaliser un diagnostic approfondi pour redéfinir le cadre et les objectifs du programme, établir une vraie feuille de route – utilisateurs potentiels, besoins exprimés... « *Pour véritablement pénétrer le marché et devenir un langage commun, eMobois doit se donner les moyens de ses ambitions* », insiste l'expert. Notamment en repensant la stratégie commerciale, de communication et le dispositif humain. « *Mais cela demande du budget. Et aussi une approche de contacts : les professionnels de la filière forêt-bois sont plus sensibles à une poignée de main qu'à des bulletins d'information Internet...* » ◆

« Chaîne numérique »

Financé en partie par France Bois Forêt, le programme « Chaîne numérique d'informations au service de la compétitivité des entreprises » est piloté par le Codefa (Comité de Développement Forêt-Bois Aquitaine) avec la participation de FCBA (Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) et du GIP ATGeRI (Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques). Il vise l'optimisation des flux d'informations dans tous les maillons des chaînes d'approvisionnement de la filière forêt-bois (en amont, pendant et en aval d'un chantier). Son périmètre est la Nouvelle-Aquitaine.

Ventes groupées... à distance

► Vente groupée en novembre 2018 à La Ferté-Frênel (Orne).



Photo : Philippe Gourmain

À l'ère du tout-numérique, l'association des Experts Forestiers de France (EFF) entend bien ne pas rater le train de la modernité et prévoit d'expérimenter la vente groupée de bois en ligne. Un test *on line* est prévu à la rentrée pour confirmer la faisabilité du projet. Retour sur une opération financée par France Bois Forêt.

Cet automne – la date n'est pas encore définie –, l'association des Experts Forestiers de France organise la première vente groupée de bois en ligne. EFF passe à la vitesse supérieure ! Fini le petit panier d'osier transitant de mains en mains, où les acquéreurs déposaient le chiffre (*tenu secret*) de la somme qu'ils compattaient investir. Certes, la vente dégageait un délicieux parfum d'époque, mais au détriment de l'efficacité. Si le montant du lot restera toujours secret pendant la négociation, les acheteurs pourront, désormais, soumettre leurs offres dans la salle de ventes ou à distance, avant ou pendant la vente. Et le dépouillage des offres aura lieu de façon instantanée, ce qui permet d'être plus réactif.

Gros avantage de la mise en ligne des ventes, l'acheteur pourra modifier son offre jusqu'à l'expiration du compteur (chose impossible auparavant). Enfin, plus la peine d'être sur place. Les achats seront possibles, soit en se connectant avec une application mobile dédiée (téléphone ou tablette), soit sur un ordinateur à un site Web consacré à cet usage. Petite entorse à la procédure, dans les salles dépourvues d'accès Internet, il faudra alors basculer sur un serveur local, et, dans ce cas, il ne sera pas possible de faire des offres après le début de la vente.

Pour en savoir plus :

- foret-bois.com/
- expertforestier
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18RD797
Budget FBF : 30k€

Des transactions sécurisées

Déjà, en 2015, à l'occasion de la refonte de son site Internet, EFF avait mis en



place un service de présentation en ligne des lots de bois mis en vente. Réservé à ses adhérents, il va de soi. En quelques clics, ces derniers pouvaient connaître le lieu de vente, le type d'essences proposé, le type de vente (groupée, appel d'offres restreint, vente « flash » à prix fixé). En franchissant une étape supplémentaire avec cette mise en ligne des ventes, EFF sécurise encore davantage les transactions (le contrôle en ligne des cautions sera plus simple que sur des bouts de papier). Concrètement, pendant la vente, à la fin du compte à rebours, aucune nouvelle offre ne pourra plus être acceptée. La meilleure sera affichée sur l'ordinateur de l'expert coordonnateur, qui pourra la contrôler avant la publication des résultats. À la fin, les acheteurs inscrits pourront voir sur l'application (en fonction des options) les résultats de la vente pour chaque lot. Mais que les nostalgiques se rassurent, la déshumanisation n'est pas pour demain. L'essentiel des ventes se fera toujours en salle. Rien de tel qu'être sur place pour prendre la température du marché.

▲ Coupe de chênes qui sont vendus ensuite en vente groupée.

Ventes groupées, comment ça marche ?

L'association des Experts Forestiers de France est un des plus grands organisateurs de ventes groupées en France. Elle compte plus de 2 millions de mètres cubes écoulés par an (soit 3 000 lots répartis en 60 ventes). Petit rappel à l'usage des non-initiés : une vente groupée désigne une vente de lots de bois pour laquelle plusieurs experts forestiers ont établi ensemble le catalogue de ventes des essences d'une région donnée.

Ce que ça change

Philippe Gourmain, président des Experts Forestiers de France (EFF), nous explique en quoi la mise en ligne des ventes groupées change la donne : « *Avec ce système de vente en ligne, on gagne un peu de temps. Mais la vente dématérialisée permet surtout d'encherir à distance. Pour les acheteurs un peu surmenés, ça change tout ! De plus, on maintient les caractéristiques d'une vente classique : la transparence. En général, on continue de donner les trois premières soumissions.* »

Deux temps forts dans la formation à la gestion forestière

► Explications et démonstration d'abattage lors d'un balivage de châtaigniers de 12 ans, au cours du stage « Sylviculture et utilisation de la tronçonneuse » réalisé en novembre 2018, à Coupiac, dans l'Aveyron.



Photo : Alexandre Petroff

Pour l'exercice 2018, les formations à la gestion forestière, ou Fogefor, financées pour partie par France Bois Forêt, laissent apparaître deux évolutions. D'abord, l'amélioration de la proportion de stages dédiés aux propriétaires débutants se confirme. Ensuite, un meilleur équilibre des thématiques de stages s'opère entre apprentissage technique, gestion du patrimoine et optimisation économique. Explications.

Nom de code : Fogefor – Formations à la gestion forestière, pour les non-initiés. Mission : permettre aux propriétaires forestiers d'acquérir les notions de base essentielles à leur secteur, puis, selon leurs projets, de se perfectionner. Ces formations sont cofinancées par le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et France Bois Forêt (FBF). Avec 53 sessions regroupant près de 900 stagiaires en 2018, le nombre de participants s'avère plus qu'honorables. Mieux, les stages pour débutants s'équi-

librent en nombre avec ceux de professionnalisation ou de perfectionnement destinés aux propriétaires ayant déjà suivi une formation initiale. Ce qui est satisfaisant, note Isabelle Flouret, animatrice nationale des Fogefor, dans la mesure où c'est le but poursuivi. « *Faire venir des novices et leur mettre le pied à l'étrier, autrement dit, sensibiliser les propriétaires à la gestion de leur forêt.* » Deuxième point d'importance, le thème de la sylviculture revient en force avec l'étude des essences, des stades de

Pour en savoir plus :

- foretpriveefrancaise.com
- cnpf.fr
- franceboisforêt.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18F805
Budget FBF : 30k€



Photo : Alexandre Petroff

► À Coupiac toujours, explications et démonstration d'abattage lors d'une éclaircie de pin Douglas. Les marques bleues signalent les arbres à conserver (arbres d'avenir), tandis que les roses distinguent ceux à couper pour dégager les houppiers et favoriser la croissance des arbres d'avenir.

développement et des modes de gestion variés. L'environnement, sujet qui peine parfois à réunir les stagiaires sur plusieurs jours, a réussi, cette année, à attirer les forestiers – il y a même eu un stage sur la gestion conservatoire de la biodiversité dans le Gers.

Tronçonnage et sécurité

Mais les thèmes les plus sollicités en 2018 ont été l'économie, la récolte et, plus particulièrement, le tronçonnage en sécurité qui a rencontré un franc succès – plusieurs stages ont été proposés dans le Sud, région qui regroupe le plus de petites parcelles où les opérations d'amélioration ne sont rentables qu'à long terme. « *Dans le Sud, on rencontre beaucoup de boisements d'origine naturelle*, explique Isabelle Flouret. *On apprend aux propriétaires à réaliser eux-mêmes des opérations d'amélioration qui seraient coûteuses si elles devaient être déléguées ou qui, vraisemblablement,*

ne seraient pas réalisées. » Les propriétaires qui ont l'habitude de faire leur bois de chauffage sont très satisfaits d'apprendre à entretenir et à affûter leur tronçonneuse par exemple. C'est souvent pour eux l'occasion de découvrir des équipements de sécurité – et de les acheter ! Outre la sérénité et l'assurance dans l'abattage, ils acquièrent des bases en sylviculture indispensables pour apprécier le potentiel productif des boisements, choisir les arbres d'avenir et les éclaircir... Effectuer ces opérations leur permet donc de valoriser leur forêt. Ils assurent une production de bois d'œuvre qui justifiera plus tard un regroupement de récolte ou une création de desserte. Au contraire, abandonner ces forêts morcelées, difficilement accessibles aux engins ou encore dont le bois n'intéresse pas grand monde, équivaudrait à une démission conduisant à la dégradation de la forêt. ◆

Transport des bois ronds : vers une e-cartographie des dessertes



Photo : FCBA/C. Périnot

► Chargement de bois.

La première tranche de l'ambitieux projet prévu sur deux ans et visant à numériser les itinéraires bois ronds à destination des professionnels du bois va enfin voir le jour. Cet outil collaboratif en ligne permettra de visualiser et de partager les informations relatives aux dessertes dédiées au transport du bois. Réunissant les compétences de l'IGN* et de FCBA**, ce travail a été piloté par France Bois Forêt, le MAA*** et le Codifab****.

C'est pour bientôt ! À la mi-septembre 2019, le premier site Internet regroupant, sur une carte dynamique, tous les itinéraires bois ronds métropolitains devrait être opérationnel. Entre autres valeurs ajoutées, il recensera les informations métier concernant la desserte forestière en termes d'équi-

pements – places de dépôt, aires de retournement, de croisement, de dépôt-retournement, barrière... – et de points de contraintes tels que pente supérieure à 10%, lacet, tunnel, pont, dégradation éventuelle, obstacle, fermeture temporaire... Autant de données utiles à partager avec l'ensemble des utilisateurs.

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- codifab.fr
- ign.fr
- fcba.fr
- cnig.gouv
- franceboisforet.fr
- copacel.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18RD810
Budget FBF : 32k€
(tranche 2018)

* Institut National de l'Information Géographique et Forestière

**Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

*** Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

**** Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois

Son nom ? Ses concepteurs hésitent encore : Navibois ? Arbovia ? Forestlog ? La question n'est pas encore tranchée. Mais qu'importe, une chose est sûre : l'outil, destiné aux professionnels de la filière forêt-bois, va grandement faciliter leur travail quotidien. Tout comme celui des services décentralisés de l'État (Direction Départementale des Territoires) qui pourront ainsi mettre à jour les itinéraires bois ronds. C'est aussi l'occasion de répondre à deux grands enjeux : améliorer l'accès en forêt en tenant compte des attentes des propriétaires forestiers privés ou publics, et offrir un gain de productivité.

Une charte standard pour professionnels

Les avantages pour les utilisateurs ? Thierry Saffroy, chef de projet hygiène au sein de l'IGN, explique : « *Un nouveau transporteur sur un massif forestier qui charge du bois en forêt ignore s'il va trouver une aire de retournement pour faire demi-tour au bout de la piste sur laquelle il se trouve. Il peut être amené à faire une certaine distance en marche arrière à vitesse réduite et sans grande visibilité, avec tous les risques que cela implique. Grâce à ce nouveau service, il gagnera en efficacité, saura trouver la meilleure route, celle qui lui évite la marche arrière, et arrivera ainsi plus vite à la scierie !* »

À la clé donc, sécurité accrue, gain de temps, réduction des dégradations occasionnées sur les chaussées. Ce site est l'aboutissement d'un projet amorcé il y a... sept ans. En 2012, l'Inventaire Forestier National (IFN), spécialisé dans la cartographie de la forêt, fusionne avec l'Institut Géographique National (IGN) pour devenir l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Cette même année, lors d'une réunion à FCBA (Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement), est évoquée l'idée de mener un travail conjoint avec l'IGN sur les dessertes forestières.



Photo : FCBA/C. Férotot

▲ Entre autres atouts, cet outil collaboratif permet de recenser les dessertes forestières et de renseigner la nature des voies (terre battue, bitume...).

Un groupe de travail national très diversifié

Le projet de cartographie numérique des dessertes forestières, piloté par France Bois Forêt et les organisations professionnelles membres, a rassemblé de nombreuses instances, certaines en lien direct avec la forêt, d'autres plus éloignées, dessinant ainsi un groupe de travail très varié. Pour les citer : l'Office National des Forêts (onf.fr), la Draaf Aura (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Auvergne-Rhône-Alpes, draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr), le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière, cnpf.fr), la Fédération Nationale du Bois (fnbois.com), Fibre Excellence (holding de sociétés en lien avec l'industrie papetière et l'exploitation forestière, fibre-excellence.fr), le Forespir (groupement franco-espagnol-andorrain dont l'objectif est de contribuer au maintien et au développement des fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts pyrénéennes, forespire.com), l'Union Coopération Forestière Française (lescooperativesforestieres.fr), la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières, fncofor.fr). Mais aussi les plates-formes Crige Paca (Centre Régional de l'Information Géographique, crige-paca.org) et Gip ATGeRi (Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques, gipatgeri.fr), les sociétés de transport de bois Basto & Fils (transports-basto.fr), Daude Transports et Rochatte (transports-rochatte.com), la Fédération Nationale des Transports Routiers (fntr.fr), l'Union Nationale des Organisations Syndicales des Transporteurs Automobiles (unostra.fr).



▲ Carte d'avancement de la numérisation des itinéraires des bois ronds (extrait du Comité de pilotage n°3 du 2 avril 2019).



▲ Transport de bois et exemples de diversité des pistes.

Le financement du projet

- **Cout total du projet (deux ans) : 644k€**
- **MAA** (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) : **322k€**
- **Copacel** (Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses) : **96k€**
- **France Bois Forêt** : **64k€**
- **Codifab** (Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois) : **64k€**
- **IGN et FCBA** (auto-financement) : **96k€**

Rencontres, études de faisabilité et tests vont alors s'enchaîner. En 2017, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation mandate ces deux organismes pour mettre en œuvre une cartographie numérique dédiée au transport du bois. Concrètement : produire un standard national de données pour les dessertes forestières ; numériser les arrêtés préfectoraux des itinéraires bois ronds sous forme de carte ; développer un outil en ligne où les professionnels pourront renseigner les informations métier. Outil dont le développement requiert le savoir-faire de l'IGN en matière de gestion des données numériques et cartographiques et les compétences métier de FCBA.

Vers une application mobile

Toutes les informations seront saisies selon un modèle de données défini dans le cadre d'un groupe de travail national, placé sous l'égide du CNIG (Conseil National de

l'Information Géographique). Ce standard prévoit, par exemple, la possibilité d'indiquer le nom des pistes forestières ; la nature du revêtement des pistes (bitume, terre, terrain empierré, etc.) ; les ouvrages d'art en renseignant notamment le nom de leur gestionnaire, les points de contraintes ; des équipements, tels que les aires de retournement et celles de dépôt de bois. De quoi, *a priori*, s'affranchir des opérations de reconnaissance sur le terrain parfois nécessaires avant un transport !

À terme, ce projet pourrait déboucher sur une application mobile fonctionnant en mode déconnecté, afin de développer un calcul d'itinéraires spécifiques au transport de bois, mais aussi une synergie avec les régions qui le souhaitent autour de la desserte forestière (relevés de terrain pour alimenter la base ou mise en place de procédures d'échanges de données). *Work in progress...*

L'ingénierie repousse les limites du bois



Photo : Pascal Charoy

◀ Charpente du 21^e siècle (stade de Nice).

Les produits d'ingénierie en bois augmentent les performances du matériau et valorisent des sciages de qualité intermédiaire. Ces deux avantages expliquent leur succès sur les marchés de la construction.

Qui pouvait imaginer, il y a seulement vingt ans, que l'on construirait à partir du matériau bois des immeubles de grande hauteur ? La tour en bois la plus haute du monde culminera à 84 mètres en Norvège ! Comment est-on parvenu, à partir de la forêt et d'une ressource vieille comme le monde, à un tel niveau de performance ? C'est la conjugaison de progrès techniques qui a permis de sortir le bois de ses usages structurels traditionnels. Le bois massif est forcément limité à la longueur de la grume entrée en scierie : une poutre équarrie ne fera pas plus de 4, 5 ou 6m. Ces dimensions, qui ont nourri pendant des siècles la charpente traditionnelle, sont désormais largement dépassées. Par aboutage et collage de planches, l'industrie est capable de produire

des poutres massives de 14m de longueur, aussi stables et solides que l'acier. La stabilité dimensionnelle et la résistance mécanique sont essentielles pour construire sur plusieurs niveaux. Or le bois a aujourd'hui réglé ces deux problèmes. Quand il est quasiment impossible de sécher à cœur des pièces de bois massif, il est simple de stabiliser les sciages de 4cm d'épaisseur qui entrent dans la composition du lamellé-collé. Et le collage de plusieurs épaisseurs améliore la résistance naturelle du bois, à condition de disposer de sciages de qualité.

Remplacer l'acier par le bois

Le lamellé-collé a ouvert le champ des possibles au 20^e siècle en offrant aux architectes l'opportunité de remplacer l'acier par le bois

Cet article provient du dossier **Construction bois de la revue de Fransylva, Forêts de France**, n° 622, avril 2019, avec l'aimable autorisation de sa rédaction.

Pour en savoir plus :
fransylva.fr



▲ Charpente du 14^e siècle (halle de Nolay).

sur de longues portées. Depuis, les progrès n'ont pas cessé. Les scieurs européens ont investi dans les outils pointus de seconde transformation pour mieux valoriser leurs produits : séchoirs, machines de classement mécanique du bois, chaînes de tri, de collage et de pressage. Les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Autriche, valorisent ainsi une ressource résineuse de qualité standard adaptée aux process industriels modernes. La France est entrée dans la compétition plus tard. Plusieurs raisons à cela : dans nos forêts, le feuillu domine, et la ressource résineuse présente des caractéristiques hétérogènes. De plus, peu de scieries possèdent les capacités d'investir dans la seconde transformation. Une bascule s'est opérée en 2008 lorsque Monnet-Sève a construit en Bourgogne une ligne d'aboutage et de collage ultramoderne dans le prolongement de sa scierie résineuse. L'industriel anticipait les besoins de la construction en produits d'ingénierie, mais aussi la montée en puissance du Douglas français : 1 million de mètres cubes de sciages produits en 2017, le double promis en 2035.

L'industrie française du lamellé-collé est performante. Elle produit, bon an, mal an, 200000m³ de produits de structure. L'avenir porte moins sur les volumes que sur la matière première qui est encore majoritairement importée d'Europe du Nord. Ses lamelles d'épicéa homogènes, avec peu de nœuds, offrent un rendement meilleur que l'épicéa français. L'enjeu, pour demain, consistera à développer l'usage du Douglas, mais aussi des feuillus, hêtre, chêne et peuplier.

Préfabrication en usine

Les révolutions ne sont pas nombreuses dans le monde du bois. Le lamellé-collé a été inventé au début du 20^e siècle, siècle qui s'est achevé avec l'émergence d'un produit tout en un : le panneau contrecollé-croisé. Dans ce sandwich de sciages, le fait de croiser les couches à 90° augmente la performance du bois. On préfabrique ainsi en usine des murs, des planchers, des toitures.



▲ En 1965, les grands moyens pour transporter une poutre monumentale du Parc Expo de Tours.

Photo : UICB



Photo : Pascal Charoy

◀ Préfabrication en usine.

Le CLT, de l'anglais *cross laminated timber*, permet la construction de modules en trois dimensions – chambres d'hôtel, bureaux, studio étudiant – qu'il suffit d'empiler pour monter un immeuble sur plusieurs niveaux. Après une tentative de développement en maison individuelle, peu concluante sur le plan économique, les constructeurs utilisent le CLT dans ces bâtiments à étages et, depuis peu, pour des constructions plus élevées. Ce positionnement profite de l'émergence des bâtiments durables qui favorisent les bois d'ingénierie biosourcés et bas carbone, et des avancées significatives en termes de conception et de maîtrise des risques incendie et sismique. Le programme des immeubles à vivre en bois prévoit la construction, en France, de treize bâtiments chargés de démontrer les capacités du matériau. Le plus haut fera quinze étages, et la plupart utilisent des panneaux CLT.

Cette révolution est née chez nos voisins germaniques dans les années 1990. Depuis près de vingt ans, le CLT est couramment employé en France, mais, là encore, les fabricants nationaux de composants bois ont tardé à se jeter à l'eau. La compétition a véritablement démarré il y a cinq ans entre une petite dizaine de scieurs et constructeurs-fabricants de lamellé-collé. Les premiers ont vu dans le CLT l'opportu-

nité de valoriser des sciages de qualité moyenne, les seconds souhaitent maîtriser la fabrication pour ne plus dépendre des fournisseurs allemands ou autrichiens. Le groupe vendéen Piveteau pourrait récupérer une grande partie du marché national – 40 000 m³ consommés en 2018 – avec une usine entièrement dédiée à la fabrication de CLT. La chaîne entièrement automatisée est capable de produire 50 000 m³ de CLT par an, exclusivement à partir de bois français. Le groupe Piveteau a pris il y a longtemps le virage de la seconde transformation. « *Les produits d'ingénierie sauvent notre métier de scieur*, estime son P-DG, Jean Piveteau. Il n'y a quasiment plus de bois massif dans le meuble parce qu'il est compliqué à travailler. Aujourd'hui, les productions industrielles sont automatisées, les process requièrent une matière première stable et calibrée. Les constructeurs utilisateurs de bois massif reconstitué ou de panneaux CLT savent que le produit correspondra parfaitement à leur cahier des charges. Si nous n'étions pas capables de fournir cette matière première "parfaite", je pense que nous connaîtrions de graves difficultés. » ◆

Pascal Charoy, rédacteur en chef adjoint du magazine Forêts de France

Mensuel Forêts de France

Actualité forestière, opportunités des marchés, évolutions législatives et fiscales, bonnes pratiques et exemples des autres forestiers.

- **Offre découverte :**
3 numéros = 10 euros
- **Abonnement France 1 an :**
10 numéros = 64 euros

Trouvez le bulletin d'abonnement à la revue en scannant ce flashcode :



Prescription bois : la dynamique continue

908 contacts et projets accompagnés, 414 événements organisés, 13 429 personnes touchées (hors salon), dont 42 % d'architectes et maîtres d'œuvre, 24 % de maîtres d'ouvrage et 18 % d'entreprises... Soutenu par France Bois Forêt, le réseau des prescripteurs France Bois Régions (FBR) a répondu présent en 2018. Et 2019 est dans la même dynamique.

- ▶ Rencontre au lycée public maritime Florence-Arthaud à Saint-Malo, à l'occasion de la double signature du Contrat de Filière Forêt-Bois en Bretagne et de l'Alliance Bois-construction et Rénovation.



Photo : Abibois

les conférences sur l'étanchéité à l'air et la gestion de la migration d'humidité dans la construction (région Bretagne), celles intitulées « Territoire Alsace », « Territoire Lorraine » ou « Territoire Champagne-Ardenne » (région Grand Est)...

Ambassadeurs des produits bois français pour la construction, les 25 prescripteurs bois en régions accompagnent maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage dans leurs projets de construction, de réhabilitation et d'aménagement, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le réseau, très investi sur le plan national, s'implique également dans les expérimentations du référentiel E+ C- dans la construction neuve et participe à des actions stratégiques pour la filière forêt-bois, tels le Prix National de la Construction Bois, le Forum International Bois Construction ou encore le Congrès des architectes à Marseille en octobre dernier, en qualité de partenaire du Club « Oui au Bois »*. De nombreuses initiatives également en régions, dont la plupart sont reconduites en 2019 compte tenu de leur succès. Sans en faire la liste exhaustive, citons les formations bois-construction et la journée d'étude « Nouveaux modes de finition bois » de la région Aura ; la visite du chantier des ateliers de Mécafor à Autun (bois massif cloué), de la région Bourgogne Franche-Comté. Ou encore

Des prescripteurs sur tous les fronts

En 2019, sur le plan national, le réseau est sur tous les fronts, travaillant notamment à la mobilisation des professionnels autour de l'Enquête nationale de la construction bois – il en assurera la diffusion – ou autour du projet de village olympique avec France Bois 2024 (*voir article pp. 46 et 47, La lettre B n° 29*). Autre sujet qui suscite des interrogations, voire des inquiétudes, l'expérimentation Énergie positive et Réduction carbone E+ C- qui préfigure la réglementation thermique RE 2020. Olivier Ferron, coordinateur de la mission Prescription Bois et délégué général d'Abibois, se dit très vigilant : « *Nous pensons que la RT 2012 serait favorable au développement de la*

Pour en savoir plus :

- ademe.fr
- club-oui-au-bois.com
- franceboisregions.fr
- adivbois.org
- abibois.com
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18IR822
Budget FBF : 670k€

* Premier réseau de professionnels (architectes, promoteurs, bureaux d'études...) qui ont fait le choix du bois.

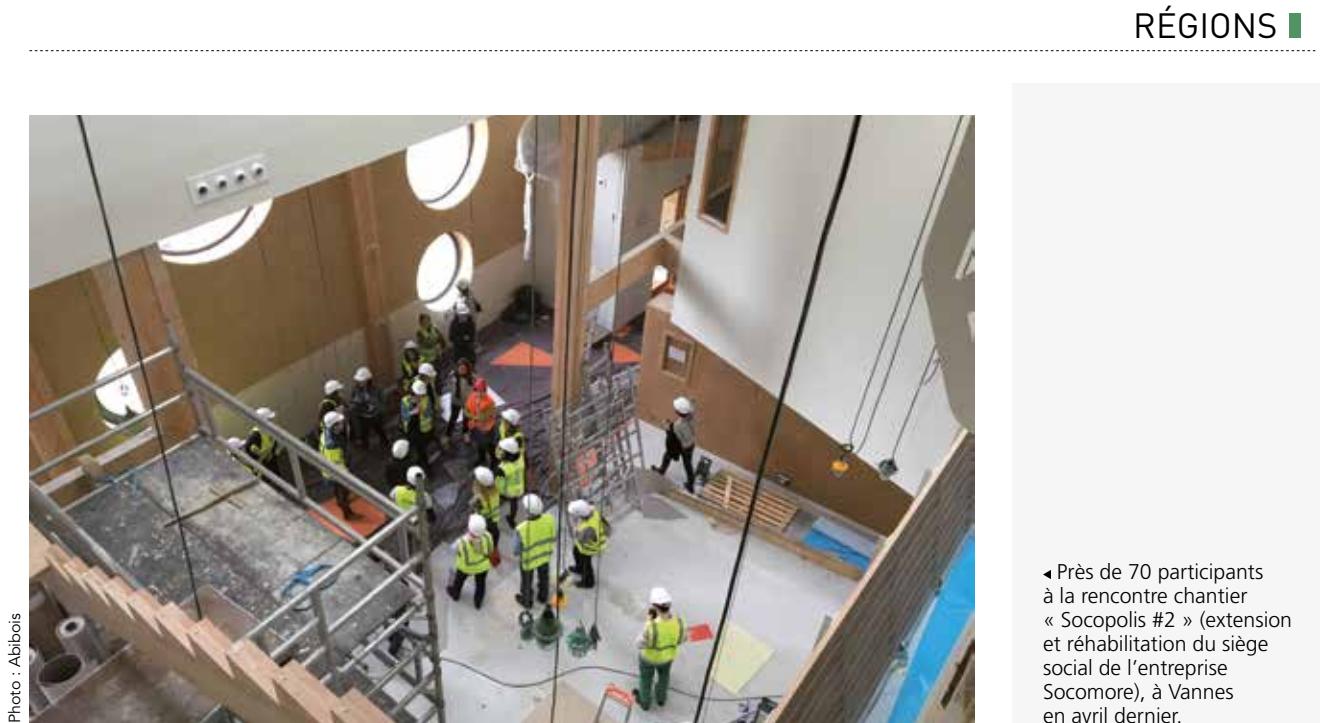


Photo : Abibois

► Près de 70 participants à la rencontre chantier « Socopolis #2 » (extension et réhabilitation du siège social de l'entreprise Socomore), à Vannes en avril dernier.

*construction bois puisque l'étanchéité à l'air en était un des piliers. Mais les modes constructifs classiques se sont rapidement adaptés. En définitive, cette réglementation avait tout pour nous être favorable, mais ne l'a pas été. » Le message : « Il ne faudrait pas que le scénario se reproduise avec le carbone. » D'ores et déjà, les retours de l'expérimentation Obec** menée par l'Ademe*** démontrent la difficulté pour les constructions bois d'être au niveau maximal : « Pour entrer dans ce référentiel, il faut construire des Fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES). Ce qui demande du temps et nous n'en avons pas beaucoup. » Mais la filière saura s'appuyer sur les nombreux travaux en cours autour desdites fiches et notamment ceux de la FNB****.*

Olivier Ferron est, en revanche, très positif sur les retours du programme Adivbois en 2018 et ses prolongements en 2019 : « Des opérateurs se sont positionnés pour construire de grands

ensembles en bois, y compris des tours. Cela a eu un effet de communication très important sur tout le territoire. » Cette mise en lumière de la construction bois a suscité des envies chez les collectivités. « Si vous voulez construire en bois, on peut vous accompagner », c'est ainsi que les prescripteurs bois de la Bretagne ont été missionnés à la demande de Rennes Métropole pour épauler les collectivités et les promoteurs qui se sont engagés dans cette voie. Résultat : dix collectivités ont mis à disposition douze fonciers, et douze projets sont lancés, soit pas moins de 500 logements qui sont ou seront construits en bois grâce à cet appel à manifestation. « La conséquence au niveau national, c'est que la plupart des régions voient aujourd'hui des promoteurs, jusque-là pas intéressés, venir frapper à leur porte, demandant à être formés, informés et accompagnés. » Le réseau des prescripteurs s'organise désormais pour répondre à cette nouvelle distribution. ◆

** Objectif bâtiment énergie-carbone

*** Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

**** Fédération Nationale du Bâtiment

Forum International Bois Construction : le climat en ligne de mire



Scannez le flashcode pour accéder à ces vidéos

- Michel Druilhe, président de France Bois Forêt
- Georges-Henri Florentin, France Bois 2024
- Nicole Valkyser Bergmann, Forum International Bois Construction
- Bois, santé, confort et bien-être
- IGH et immeubles à Vivre Bois
- Biosourcé : focus bois/paille
- Plantons la forêt
- Ré-architecture en bois : deux chantiers de rénovation
- Immobilier participatif et construction bois
- Logements sociaux et environnementaux
- Changer de dimension
- Ré-architecture en bois : chantier de rénovation Albero
- Circuits courts et chantier très bas carbone
- L'école du biosourcé
- Concevoir et faire : l'aménagement urbain
- Façades techniques

Réalisation vidéos :
plan-rapproche.com
Journaliste plateau :
Stéphane Miget

PROGRAMME

Réf. FBF : 19PC1001
Budget FBF : 25k€

Franc succès du Forum International Bois Construction , en avril dernier, à Épinal et Nancy ! Ce rendez-vous a rassemblé la filière autour de l'urgence climatique.

Au programme : des retours d'expérience concrets, relayés en direct par Bati-journal TV.

Un salon et un plateau télé soutenus par France Bois Forêt.

Plus de 1600 participants, 220 conférenciers et 125 exposants, soit une fréquentation en hausse de 10 % par rapport à 2018. La 9^e édition du Forum International Bois Construction atteste du dynamisme de la filière bois-construction. Ateliers, conférences et colloques qui ont rythmé les trois jours du salon ont donné la preuve de sa capacité à « faire face aux enjeux climatiques », thème de la plénière d'ouverture. Une forte affluence autour de thèmes aussi variés que l'écoquartier de demain, l'aménagement urbain, la réhabilitation énergétique, les façades techniques, l'acoustique, la sécurité incendie, les circuits courts et très bas carbone, les matériaux biosourcés, le déploiement du CLT, la numérisation, la préfabrication, les immeubles de grande hauteur (IGH)...

Des solutions constructives pertinentes
Ces retours d'expérience révèlent une levée majeure des freins techniques et réglementaires, et confirment la pertinence du bois-construction dans la



Photo : Valérie Shein

▲ Ces « Totems », emblèmes de l'édition 2019 du Forum, ont fait l'objet d'un module complet de formation à l'École Spéciale d'Architecture de Paris (esa-paris.fr), sous l'impulsion notamment de l'architecte Fabienne Bulle.

transition écologique, tant dans le logement collectif, l'habitat participatif que les équipements publics, etc.

Le stade de l'expérimentation est donc révolu, y compris pour les immeubles de grande hauteur. Le panel des solutions constructives présentées répond aux problématiques posées en matière d'environnement, d'économies, de pré-fabrication, de confort...

En direct de l'événement, le plateau Bati-journal TV, soutenu par France Bois Forêt et organisé par Éditions des Halles, s'est fait le relais, à travers débats et interviews, de ces évolutions qui dressent un panorama encourageant de la construction bois en tant que réponse aux enjeux climatiques entre autres. ◆

Retrouvez les émissions Bati-journal TV enregistrées lors du Forum International Bois Construction sur :

- bati-journal.tv
- youtube.com/user/FranceBoisForet1



1



2



3



4



5



6

1 Interview de Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt

« Nous avons besoin d'une sylviculture dynamique et de développements importants des usages du bois. C'est incontestablement le matériau de l'avenir (...) Le seul qui nous permette d'optimiser la captation du CO₂. La filière est donc réellement indispensable si nous voulons atteindre l'objectif de neutralité carbone. »

2 France Bois 2024 – Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024

« L'enjeu majeur est de passer de la ville minérale à la ville durable et renouvelable avec des matériaux biosourcés. Et le bois en est un par excellence. Pour France Bois 2024, il s'agit d'intégrer le maximum de bois aux réalisations des JO 2024 – villages des athlètes, des médias –, avec un objectif de 50 % de bois français. Il y a une volonté d'exemplarité, de massification, et aussi le souhait d'entraîner l'ensemble de la filière. »

3 Bois, santé, confort et bien-être – Dominique Weber, président de FBIE* / Codifab**

« La mise en valeur du bois, non pas seulement en tant que matériau pur de construction, mais aussi en tant que source de bien-être est un vrai sujet aujourd'hui. Ces notions autour de la qualité du cadre de vie sont extrêmement importantes pour la filière, parce qu'elles permettront de construire des bâtiments encore plus durables. Intégrer ces notions en conception me paraît déterminant. »

4 Biosourcé : focus bois/paille – Gauthier Claramunt, architecte, agence Dauphins

« Il y avait déjà des pistes permettant de nous affranchir des matériaux dits conventionnels, qui nous paraissaient un peu pauvres. La combinaison du bois et de la paille s'est imposée assez vite. Nous sommes partis néanmoins du bois pour son potentiel structurel. »

5 Circuits courts et chantier très bas carbone – Alain Cartignies, architecte, Cartignies Canonica

« La reconstruction de l'ancien collège Elsa-Triollet, de type Pailleron, situé à Thaon-les-Vosges, utilise le bois à 95 % – une attente du Département des Vosges –, avec une recherche de circuits courts pour un bilan carbone plus intéressant. On a donc demandé aux entreprises qui répondraient à l'appel d'offres pour la structure bois de nous indiquer leur bilan carbone. C'est-à-dire les lieux où le bois était prélevé, scié puis transformé. »

6 Façades techniques – Christophe Aubertin, architecte, Studiolada

« Pour réaliser un bâtiment sain et biosourcé, nous construisons essentiellement en bois. Nous essayons aussi d'éviter tout produit industrialisé et de choisir des éléments simples et peu usinés. La question de la peau extérieure du bâtiment bois doit vraiment être un élément indépendant. Nous sommes convaincus que nous pouvons habiller une structure bois de nombreuses manières. »

* France Bois Industries Entreprises

** Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois

PLATEAU BATIJOURNAL TV FORUM INTERNATIONAL BOIS CONSTRUCTION 2019 MICHEL DRUILHE, PRÉSIDENT DE FRANCE BOIS FORêt • GEORGES-HENRI FLORENTIN, PRÉSIDENT FRANCE BOIS 2024 • NICOLE VALKYSER BERGMANN, DIRECTRICE NVBCOM, ORGANISATRICE FORUM INTERNATIONAL BOIS CONSTRUCTION FRANCE • JULIETTE SURLEAU, COGECI QUADRIPLEX GROUPE • GILLES FOREST, ARBONIS • BENOÎT BOURGEOIS, SPIRALE ARCHITECTURE • DOMINIQUE WEBER, PRÉSIDENT FBIE/CODIFAB • FRANÇOIS CONSIGNY, PRÉSIDENT COMTECH ADVIBOIS, ELIOHT BE • MARC LEHMANN, ARCHITECTURE-STUDIO • PASCAL GONTIER, ATELIER PASCAL GONTIER • GIANLUCA GAUDENZI, NZI ARCHITECTES • GAUTHIER CLARAMUNT, DAUPHINS • STÉPHANE VIVES, BOIS ET SCIAGES DE SOUGY • TANCRÈDE NEVEU, PLANTONS POUR L'AVENIR (PPLA) • ALBIN ROUSSEAU, RED ARCHITECTES • BASTIEN LECHEVALIER, DU CŒUR À L'OUVRAGE • RABIA ENCKELL, COURTOISIE URBAINE • ANTONIN PAGNOUX, ASP ARCHITECTURE • VLADIMIR DORAY, WRA • OLIVIER FASSIO, BFV ARCHITECTES • JÉRÔME DURU, ARTÉLIA • ANTOINE ROUX, CHARPENTE CONCEPT • VINCENT ROCQUES, VINCENT ROCQUES ARCHITECTES • LAURENT BERGER, ONF • JEAN-LUC GÉRARD, JLG ARCHITECTE • ALAIN CANONICA CARTIGNIES, CARTIGNIES CANONICA • CORENTIN DESMICHELLE, ATELIER DESMICHELLE ARCHITECTURE ET TERRITOIRES • JULIEN HAASE, AER ARCHITECTES • BENOÎT ROUGELOT, LANDFABRIK • FABIENNE BULLE, FABIENNE BULLE ARCHITECTE ET ASSOCIÉS • ALEXANDRE SCHREFFER, ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE (ESA) • OLIVIER MISICHI, RAMDAM • SABINE LERIBAUX, ARCHITECTESSOC • CHRISTOPHE AUBERTIN, STUDIOLADA • JEAN-PAUL RODA, RODA ARCHITECTES

La filière au chevet de Notre-Dame de Paris



▲ Au dernier plan, au centre, la silhouette de Notre-Dame de Paris avant l'incendie des 15 et 16 avril 2019.

Photo : Philippe Dupuy

« Il est venu le temps des cathédrales... » Et aussi celui de la filière forêt-bois, désireuse de participer au projet de reconstruction de Notre-Dame. Les propriétaires privés et publics ont annoncé faire don des volumes de bois nécessaires, lesquels seront façonnés gracieusement par nos entreprises. Mais, là encore, il faut « se battre » pour imposer le bois.

Couper court aux idées reçues et autres inepties déversées ici et là quant à la disponibilité de la ressource forestière ou la faisabilité d'une charpente bois pour Notre-Dame-de-Paris. Telle fut la première « bataille » – quasi pédagogique – de France Bois Forêt. Alors, non, le bois dédié aux charpentes ne doit pas sécher plusieurs décennies avant d'être mis en œuvre ; non, il n'est point besoin d'utiliser des chênes de 200 ans... Pour preuve, les charpentes médiévales étaient construites avec du bois vert, et les pièces de sections étaient assez modestes (20/20cm le plus souvent) ! En outre, la datation des bois (dendrochronologie) des édifices du bassin parisien indique que seul le chêne était utilisé à cette époque. Et non encore, nos chênaies ne risquent pas d'être saignées pour fournir les volumes requis.

Deux chiffres clés

- Réplique de l'*Hermione* : 2000 chênes
- Reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris : 1 200 chênes

Pour en savoir plus :
franceboisforet.fr

Dans une tribune du *Figaro* le 2 mai dernier, Philippe Gourmain, administrateur de FBF et coordonnateur avec Pierre Piveteau du projet France Bois Notre-Dame de Paris, remettait les pendules à l'heure avec ces quelques chiffres : pour les seuls chênes de plus de 50cm de diamètre, c'est-à-dire ceux qui serviraient à réaliser les éléments de charpente, le stock est estimé à 250 millions de mètres cubes, soit 90 millions d'arbres environ – l'Hexagone est un des plus gros réservoirs du monde. « *Les 1500 ou 2000 chênes qui seraient récoltés pour la reconstruction relèvent alors de l'anecdote ! En plus, ils sont certainement d'une qualité supérieure à ceux dont disposaient les bâtisseurs de cathédrales. Sans oublier que le bois est "imbattable sur le plan écologique !" »*



Photos : GMH

◀ L'heure est à l'évaluation des dégâts et à la consolidation.

Ressource, technique et protection incendie
 Quant à l'appel au don de bois paru dans la presse, l'administrateur se réjouit : « C'est un projet généreux et spontané. Tous les propriétaires veulent contribuer. Il faut que toutes les régions de France y participent, et nous nous sommes mis d'accord pour faire un choix équitable entre forêt publique et forêt privée. Il y a une dimension éminemment politique. » D'autant que la ressource et le savoir-faire technique sont au rendez-vous. Restait la question de la résistance au feu du matériau bois soulevée lors de la réunion qui s'est tenue au ministère de la Culture avec la cellule restreinte de FBF en charge du projet et les Monuments historiques. « Nous disposons aujourd'hui de nombreux moyens de prévention et de lutte contre l'incendie. Si nous devons mettre de la nouvelle technologie sur Notre-Dame, c'est bien à ce niveau-là qu'il faut l'envisager » : produits ignifuges pour atteindre le niveau M1 (bois ininflammable), aspirateurs de poussière, détecteur de fumées, caméras thermiques... La fiche rédigée démontre que le bois répond aux

contraintes incendie et a donc permis au ministère « de valider la faisabilité de ce projet en chêne massif ».

Le candidat naturel

Il est à noter que le bois, moins conducteur que le béton ou l'acier, laisse aussi aux pompiers un temps d'intervention plus long si une malheureuse occasion se présentait. Autre argument plaidant en sa faveur, la rapidité : les dimensions des pièces de charpente et des 44 fermes* sont identifiées. « À partir de là, le bois est préparé en atelier, puis transporté sur site. Ensuite, c'est de type "Meccano", ça va très vite. » Pour le démontrer, FBF pourrait – « si on nous le demande » – réaliser un ou deux prototypes de fermes sur la base des plans d'origine. « Cela pourrait intéresser le grand public et constituerait une belle vitrine pour les savoir-faire des artisans du patrimoine. » « Nous ne connaissons pas l'issue de notre démarche. » Mais, en attendant, chaque membre de la filière peut solliciter ses parlementaires locaux pour porter avec eux ce projet. ◆

* La ferme est un assemblage de pièces dans un plan vertical, formant l'ossature triangulée d'une charpente.

Machines de bûcheronnage : valoriser les mesures des systèmes embarqués

► Les données dimensionnelles enregistrées par les machines de bûcheronnage permettent de calculer au plus près les volumes et donc de valoriser au mieux la gestion des stocks et la logistique associée.



Photo : Pixabay

Livret, fiches techniques, tutoriels, quiz, retours d'expérience... Fruit d'un projet collectif financé par France Bois Forêt et réalisé par FCBA*, cette boîte à outils, téléchargeable en ligne, s'adresse aux professionnels du bûcheronnage mécanisé. Objectif : fiabiliser les données dimensionnelles récoltées par les systèmes de mesure et les valoriser auprès de toute la filière.

« *Le potentiel des machines de bûcheronnage, très sophistiquées, n'est pas toujours pleinement exploité. Il était nécessaire de fiabiliser leurs usages et les utilisations de leurs systèmes de mesures embarqués pour atteindre la pleine exploitation à la fois de la matière première et de l'outil de production* », explique en préambule Morgan Vuillermoz, ingénierie Études et Recherche à FCBA, équipe approvisionnement.

Le projet « Facila'chantier » visait donc à délivrer des recommandations et à favoriser la compétitivité de la chaîne d'approvisionnement en bois. Soutenu financièrement par l'Interprofession nationale France Bois Forêt, il a

été piloté par la Fédération Nationale des Entrepreneurs du Territoire (FNEDT), la Fédération Nationale du Bois (FNB), le Groupe Coopération forestière (GCF) et l'Office National des Forêts (ONF). Sa mise en œuvre a été assurée par FCBA. Le programme se concrétise par une panoplie d'outils qui « doivent servir au dialogue entre professionnels et leur apporter un même niveau de compréhension ». Le livret détaille ainsi les 12 bonnes pratiques à adopter : « *Il est volontairement peu technique, son but étant de délivrer un message harmonisé* », indique Morgan Vuillermoz. Contrairement aux 11 fiches qui détaillent plus en profondeur les bases à maîtriser (calcul, para-

Pour en savoir plus :

- fcba.fr
- fnbois.com
- fnedt.org
- gcf-coop.fr
- onf.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 18RD803
Budget FBF : 49k€

* Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

métrage, contrôle...). Techniques aussi, les tutoriels conçus avec les trois principaux constructeurs John Deere, Ponsse et Komatsu. S'y ajoute un quiz ludique et argumenté qui tord le coup aux idées reçues. « Ces documents offrent différents niveaux d'entrée en fonction des cas. C'est comme une boîte à outils... »

Délivrer une information de volume

Deux ans de travail ont été nécessaires. « Nous avons défini les éléments de langage commun, qui posent le contexte, les objectifs, les professionnels visés. Notre communication devait être cohérente pour atteindre les différentes cibles. » Trois catégories majoritaires ont été identifiées : les commanditaires des prestations de bûcheronnage, les conducteurs des engins et le personnel d'encadrement (responsables de chantier, chefs d'entreprise de travaux forestiers).

Étape essentielle, l'harmonisation des enseignements en amont grâce aux retours d'expérience de dix entreprises pilotes. « Nous avons pu observer leurs pratiques habituelles, instaurer un dialogue avec les opérateurs de terrain, dégager leurs interrogations quant à la fiabilisation de ces systèmes et les freins rencontrés. »

Le bûcheronnage mécanisé a une double finalité : façonner la matière première selon un cahier des charges (longueur, diamètre...) et délivrer une information de volume. La fiabilité de ces données garantit leur exploitation dans le suivi de production, la valorisation de la matière, la programmation de la logistique... Sans oublier une confiance renforcée entre fournisseur, client bois et prestataire.

Un lot de 2 000 exemplaires de ces outils a déjà été distribué auprès des professionnels et centres de formation. « Les premiers échos sont positifs. Les équipes s'en emparent, l'impulsion est donnée... », conclut Morgan Vuillermoz. ◆

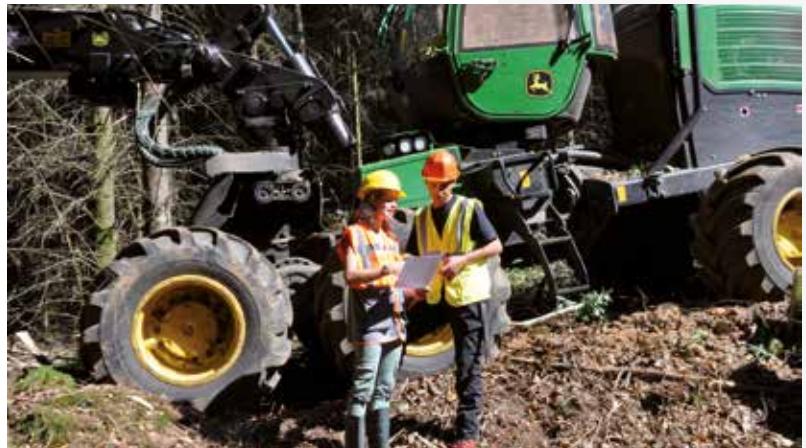


Photo : FCBA

▲ Échanger sur les consignes – étalonnage, contrôle, maintenance –, une des bonnes pratiques à adopter entre personnel d'encadrement et conducteur.



Doc. : FCBA

▲ Commanditaires, conducteurs, personnels d'encadrement : les trois principales compétences présentes sur ces chantiers, d'où le rappel systématique des trois pictogrammes les identifiant.

Le texte complet de l'accord interprofessionnel 2017-2019, ainsi que son arrêté d'extension sont disponibles et téléchargeables sur le site franceboisforet.fr, rubrique CVO/infos juridiques.

Jean Loeper,
Responsable de la CVO
France Bois Forêt - Service gestion CVO
CS 20011 - 59895 Lille Cedex 9
Tél. : 03 28 38 52 43
franceboisforet.fr



Contrôles de la CONTRIBUTION INTERPROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE communément appelée « CVO »

APPLICATIONS ET CONSÉQUENCES

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

- Il est prévu, à l'article 6 de l'Accord interprofessionnel relatif au financement des actions de FRANCE BOIS FORêt pour la période 2017-2019, étendu par Arrêté ministériel du 20 décembre 2016, la possibilité pour celle-ci de procéder à des contrôles documentaires auprès des contributeurs de la CVO, sur les bases comptables ayant permis de déterminer le montant de celle-ci :

« Afin de contrôler l'application du présent accord, FRANCE BOIS FORêt peut, par l'intermédiaire d'agents qu'elle aura mandatés, demander à tout contributeur de présenter tous documents, notamment comptables, nécessaires au calcul des contributions dues, ainsi que toute attestation de son commissaire aux comptes ou son expert-comptable agréé certifiant l'assiette de calcul et la contribution déclarée. »

- Ces vérifications sont engagées de manière aléatoire auprès des contributeurs, dans une démarche totalement confidentielle, comptable et pédagogique.
 - Elles permettent de valider, auprès des contributeurs concernés, les bases exactes de leur déclaration et du calcul de leur CVO.
 - Les informations transmises sont considérées par FBF comme confidentielles et ne sont pas communiquées en dehors du service interne dédié à ce contrôle documentaire.

DEUX CAS POSSIBLES :

Dans l'hypothèse où cette vérification fait apparaître de manière significative une assiette de déclaration erronée, FBF procédera soit au remboursement du trop versé, soit fera une demande de régularisation auprès du contributeur concerné.

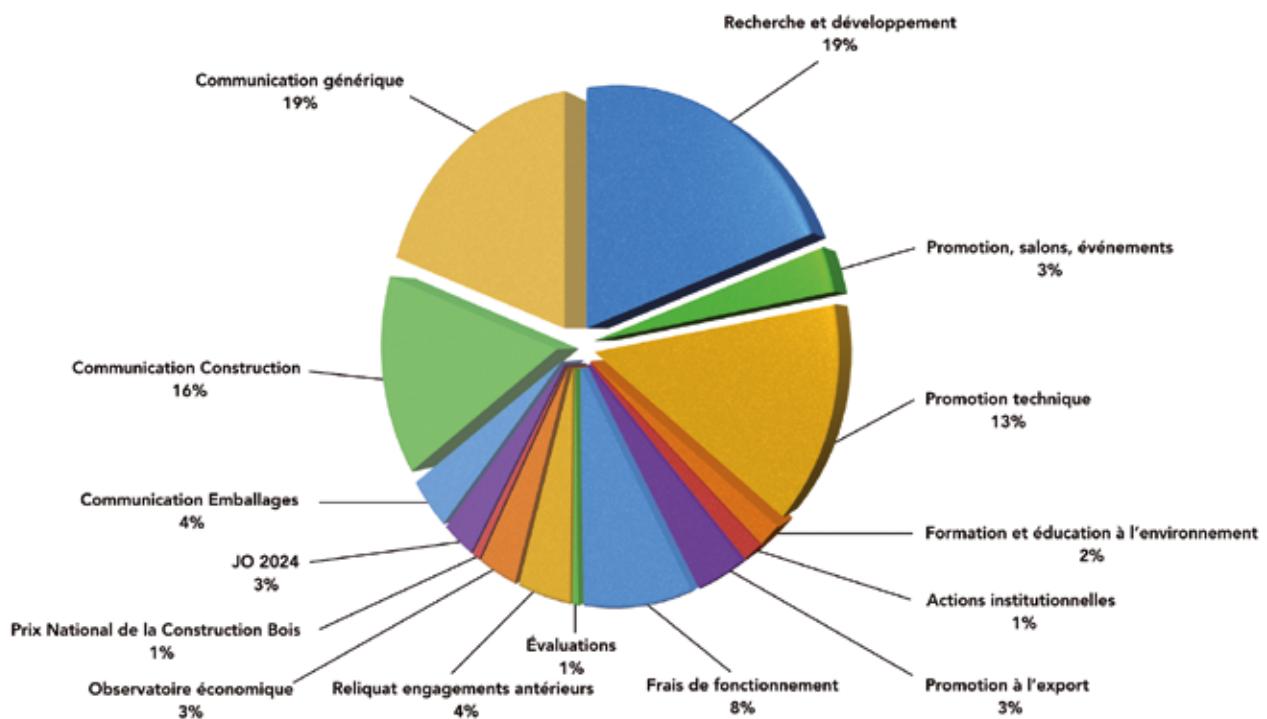
• L'absence de transmission des justificatifs, dans le cadre de cette procédure de contrôle documentaire, entraînerait, à l'encontre des personnes concernées, la mise en place de procédures de recouvrement précontentieuses et judiciaires, jusqu'à régularisation de leur situation.

• Le mode de recouvrement et de contrôle des CVO, tout comme l'utilisation des ressources qui en sont issues, sont strictement encadrés et contrôlés. Les comptes de FRANCE BOIS FORêt sont présentés lors de son assemblée générale. Ils sont systématiquement vérifiés par des commissaires aux comptes et soumis au contrôle de l'État et en particulier le Contrôle Général Économique et Financier CGEFI (ministère des Finances). Tous les comptes annuels sont publiés au *Journal Officiel*.

Les résultats des actions engagées grâce à la CVO sont publiés dans le magazine trimestriel *La lettre B* transmis gracieusement à tous les contributeurs et disponible sur le site Internet franceboisforet.fr.

RÉPARTITION DU BUDGET DE FRANCE BOIS FORêt EN 2019

sur une base de contribution de 9,5 M€

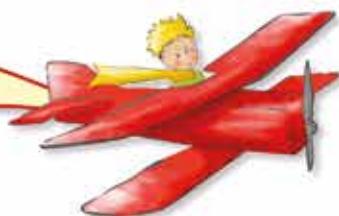


Les 19 & 20 octobre 2019

Château de la Bourdaisière

Montlouis-sur Loire (37)

4^e Festival de la forêt et du bois



Avec la participation exceptionnelle
du Petit Prince®

- ★ Concours de dessin "Dessine-moi® ta forêt idéale".
- ★ Grandes olympiades, activités sportives et manuelles dans et autour de la forêt.
- ★ Balades forestières et pédagogiques avec les agents de l'ONF.
- ★ Découverte du parcours artistique, de la Maison 100 % bois français et du parcours bien-être.
- ★ Séances photos gratuites avec Le Petit Prince® et l'aviateur.
- ★ De nombreuses animations, banquets forestiers, conférences et d'autres surprises !



Entrée 5 €/personne. Gratuit pour les enfants de moins de 1,30 m ou pour les enfants de moins de 12 ans.

De 10 h à 18 h - Restauration sur place.

Chiens acceptés en laisse.

www.labourdaisiere.com

25 rue de la Bourdaisière

37270 Montlouis-sur-Loire

02 47 45 16 31



DEYROLLE



Montlouis
sur-Loire

HÔTELS &
PRÉFÉRENCE

